



# Sécurité

AUDIT & FORMATION

EXPÉRIENCE EXEMPLARITÉ  
EXPERTISE EXIGENCE



HABILITATION  
ÉLECTRIQUE



INCENDIE



SECOURISME



HYGIÈNE  
& SÉCURITÉ



SÛRETÉ



SÉCURITÉ

OFFRE DE FORMATIONS | SÉCURITÉ AU TRAVAIL

**01.**  
B0-H0v Exécutant

**02.**  
B0-H0v Chargé  
de chantier  
Initiale

**03.**  
B0-H0v Chargé  
de chantier  
Recyclage

**04.**  
B0-H0v-BF-HF  
Exécutant  
Initiale et  
Recyclage

**05.**  
B0-H0v-BF-HF  
Chargé de  
chantier  
Initiale

**06.**  
B0-H0v-BF-HF  
Chargé de  
chantier  
Recyclage

**07.**  
BS-BE manœuvre  
B0-H0v  
Initiale

NON  
ÉLECTRICIEN

**08.**  
BS-BE  
manœuvre  
B0-H0v  
Recyclage

**09.**  
BE/HE mesure  
B0-H0v  
Initiale

**10.**  
BE/HE mesure  
B0-H0v  
Recyclage

**11.**  
BE essai  
Initiale

**12.**  
BE essai  
Recyclage

**13.**  
Complément  
d'indice BS-BE  
manœuvre

**14.**  
BR-B1v-B2v-BC-  
H0v  
Initiale

**15.**  
BR-B1v-  
B2v-BC-H0v  
Recyclage

**16.**  
BR-B1v-B2-  
BC-H2v-HC  
Initiale

**17.**  
BR-B1v-B2-  
BC-H2v-HC  
Recyclage

**18.**  
H1-H1v-H2-  
H2v-HC  
Initiale

**19.**  
H1-H1v-H2-  
H2v-HC  
Recyclage

**20.**  
BP  
Photovoltaïque  
Initiale

**21.**  
BP  
Photovoltaïque  
Recyclage

**22.**  
BR  
Photovoltaïque  
Initiale

**23.**  
BR  
Photovoltaïque  
Recyclage

**24.**  
B1VL-B2CL-  
BCL  
Initiale

**25.**  
B1VL-B2CL-  
BCL  
Recyclage

**26.**  
B1XL-B2XL  
remorquage  
Initiale

**27.**  
B1XL-B2XL  
remorquage  
Recyclage

**HABILITATION**

**ÉLECTRIQUE**

# FORMATION 01. B0-H0v Exécutant

# Initial et recyclage



## SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

### PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel non-électricien qui opère dans des zones où existent des risques électriques.

### OBJECTIF :

◆ Être capable d'identifier les risques électriques lors d'opération non électrique au voisinage d'installations électriques dans le respect des textes réglementaires.

### PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NFC 18-510,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Dangers de l'électricité,
- Courant électrique et le corps humain,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations,
- Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations non électrique au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques,
- Consignes et documents écrits,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Coffret complet pour identification des risques électriques.

### VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.

Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans



**PARTICIPANTS**  
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



**DURÉE**  
7h | 1 jour

### INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

### INTER



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

### INTRA



CONDITION DE  
RÉALISATION  
contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

**PERSONNES CONCERNÉES :**

Personnel non-électricien qui opère dans des zones où existent des risques électriques.

**OBJECTIF :**

- ◆ Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des opérations non électriques au voisinage des ouvrages ou des installations électriques dans le respect des textes réglementaires
- ◆ Connaître les règles de sécurité à appliquer pour se prémunir et prémunir son équipe des dangers de l'électricité lors des travaux effectués dans un environnement électrique et permettre à l'employeur de délivrer des titres d'habilitation
- ◆ Connaître la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

**PROGRAMME :**

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NFC 18-510,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Dangers de l'électricité,
- Courant électrique et le corps humain,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations,
- Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations non électrique au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques,
- Consignes et documents écrits,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

**MOYENS PÉDAGOGIQUES :**

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Coffret complet pour identification des risques électriques.

**VALIDATION :**

En fin de stage une évaluation écrite est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.  
Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans



**PARTICIPANTS**  
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



**DURÉE**  
10h30 | 1,5 jour

**INSCRIPTION**

15 jours avant l'entrée en formation

**INTER**



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

**INTRA**



CONDITION DE  
RÉALISATION  
contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

**PERSONNES CONCERNÉES :**

Personnel non-électricien qui opère dans des zones où existent des risques électriques.

**PRÉ-REQUIS :**

Être habilité B0-H0V chargé de chantier

**OBJECTIF :**

- ◆ Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des opérations non électriques au voisinage des ouvrages ou des installations électriques dans le respect des textes réglementaires
- ◆ Connaître les règles de sécurité à appliquer pour se prémunir et prémunir son équipe des dangers de l'électricité lors des travaux effectués dans un environnement électrique et permettre à l'employeur de délivrer des titres d'habilitation
- ◆ Connaître la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

**PROGRAMME :**

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NFC 18-510,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Dangers de l'électricité,
- Courant électrique et le corps humain,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations,
- Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations non électrique au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques,
- Consignes et documents écrits,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

**MOYENS PÉDAGOGIQUES :**

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Coffret complet pour identification des risques électriques.

**VALIDATION :**

En fin de stage une évaluation écrite est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.  
Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans



**PARTICIPANTS**  
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



**DURÉE**  
7h | 1 jour

**INSCRIPTION**

15 jours avant l'entrée en formation

**INTER**



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

**INTRA**



CONDITION DE  
RÉALISATION  
contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

**PERSONNES CONCERNÉES :**

Personnel non électricien, appelé à effectuer des opérations simples d'interventions dans les fouilles et terrassiers.

**OBJECTIF :**

- ◆ Exécuter en sécurité des interventions dans le respect des textes réglementaires et des prescriptions de sécurité définies par la publication NFC 18-510 A1.
- ◆ Permettre l'utilisation d'outils à main ou d'engins de terrassement dans la Zone d'Approche Prudente des canalisations électriques, pour lesquelles un risque d'endommagement existe, même sans manipulation, ou nécessitant de les manipuler (nettoyage, ripage, soutènement, ouverture de fourreau, mise en place de protections).

**PROGRAMME :**

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NFC 18-510 A1,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Dangers de l'électricité,
- Courant électrique et le corps humain,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations, Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques,
- Consignes et documents écrits,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.
- Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant alternatif et continu, tension, résistance, puissance, etc.
- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution, de brûlure, etc.).
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Connaître les principaux matériels électriques souterrains des domaines de tension BT et HT(câbles, accessoires, etc.).
- Enoncer les risques spécifiques aux chantiers autour de canalisations électriques isolées enterrées.
- Décrire le principe d'une habilitation et donner la définition des symboles d'habilitation nécessaires pour les travaux concernant les canalisations électriques isolées enterrées.
- Citer les opérations concernées, les modes opératoires et les consignes à appliquer par les habilités symbole BF-HF.
- Connaître la procédure à appliquer lors d'un endommagement d'une canalisations électriques isolées enterrée.
- Nommer les acteurs concernés par les travaux en fouilles dans les zones d'environnement des canalisations électriques isolées enterrées.
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.



**PARTICIPANTS**

6 stagiaires maximum



**DURÉE**

8h | 1 jour

**INSCRIPTION**

15 jours avant l'entrée en formation

**INTER**



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

**INTRA**



CONDITION DE  
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION





SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

**MOYENS PÉDAGOGIQUES :**

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ NFC 18-510 / A1
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Matériel de mise en application de soutènement en situation,

.

**VALIDATION :**

En fin de stage une évaluation écrite est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.  
Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans



**PARTICIPANTS**

6 stagiaires maximum



**DURÉE**

8h | 1 jour

**INSCRIPTION**

15 jours avant l'entrée en formation

**INTER**



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

**INTRA**



CONDITION DE  
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION





SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

**PERSONNES CONCERNÉES :**

Personnel non électricien, appelé à effectuer des opérations simples d'interventions dans les fouilles et terrassiers.

**OBJECTIF :**

- ◆ Exécuter en sécurité des interventions dans le respect des textes réglementaires et des prescriptions de sécurité définies par la publication NFC 18-510 A1.
- ◆ Permettre l'utilisation d'outils à main ou d'engins de terrassement dans la Zone d'Approche Prudente des canalisations électriques, pour lesquelles un risque d'endommagement existe, même sans manipulation, ou nécessitant de les manipuler (nettoyage, ripage, soutènement, ouverture de fourreau, mise en place de protections).

**PROGRAMME :**

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NFC 18-510 A1,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Dangers de l'électricité,
- Courant électrique et le corps humain,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations, Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques,
- Consignes et documents écrits,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.
- Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant alternatif et continu, tension, résistance, puissance, etc.
- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution, de brûlure, etc.).
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Connaître les principaux matériels électriques souterrains des domaines de tension BT et HT(câbles, accessoires, etc.).
- Énoncer les risques spécifiques aux chantiers autour de canalisations électriques isolées enterrées.
- Décrire le principe d'une habilitation et donner la définition des symboles d'habilitation nécessaires pour les travaux concernant les canalisations électriques isolées enterrées.
- Citer les opérations concernées, les modes opératoires et les consignes à appliquer par les habilités symbole BF-HF.
- Connaître la procédure à appliquer lors d'un endommagement d'une canalisation électrique isolée enterrée.
- Nommer les acteurs concernés par les travaux en fouilles dans les zones d'environnement des canalisations électriques isolées enterrées.
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.



**PARTICIPANTS**

6 stagiaires maximum



**DURÉE**

11h | 1,5 jours

**INSCRIPTION**

15 jours avant l'entrée en formation

**INTER**



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

**INTRA**



CONDITION DE  
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION





SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

**PROGRAMME :**

- Nommer les documents et les acteurs concernés par les opérations d'ordre non électrique dans les zones d'environnement de canalisations électriques isolées enterrées. Notions élémentaires d'électricité,
- Nommer les limites de l'habilitation symbole BF-HF pour l'exécutant et le chargé de chantier.
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.

**MOYENS PÉDAGOGIQUES :**

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ NFC 18-510 / A1
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Matériel de mise en application de soutènement en situation,

**VALIDATION :**

En fin de stage une évaluation écrite est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.  
Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans



**PARTICIPANTS**

6 stagiaires maximum



**DURÉE**

11h | 1,5 jours

**INSCRIPTION**

15 jours avant l'entrée en formation

**INTER**



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

**INTRA**



CONDITION DE  
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION





## SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

### PERSONNES CONCERNÉES /

Personnel non électricien, appelé à effectuer des opérations simples d'interventions dans les fouilles et terrassiers.

### PRÉ-REQUIS :

Être habileté B0-H0V chargé de chantier

### OBJECTIFS :

- ◆ Exécuter en sécurité des interventions dans le respect des textes réglementaires et des prescriptions de sécurité définies par la publication NFC 18-510 A1.
- ◆ Permettre l'utilisation d'outils à main ou d'engins de terrassement dans la Zone d'Approche Prudente des canalisations électriques, pour lesquelles un risque d'endommagement existe, même sans manipulation, ou nécessitant de les manipuler (nettoyage, ripage, soutènement, ouverture de fourreau, mise en place de protections).

### PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NFC 18-510 A1,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Dangers de l'électricité,
- Courant électrique et le corps humain,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations, Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques,
- Consignes et documents écrits,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.
- Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant alternatif et continu, tension, résistance, puissance, etc.
- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution, de brûlure, etc.).
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Connaître les principaux matériels électriques souterrains des domaines de tension BT et HT (câbles, accessoires, etc.).
- Énoncer les risques spécifiques aux chantiers autour de canalisations électriques isolées enterrées.
- Décrire le principe d'une habilitation et donner la définition des symboles d'habilitation nécessaires pour les travaux concernant les canalisations électriques isolées enterrées.
- Citer les opérations concernées, les modes opératoires et les consignes à appliquer par les habilités symbole BF-HF.
- Connaître la procédure à appliquer lors d'un endommagement d'une canalisation électrique isolée enterrée.
- Nommer les acteurs concernés par les travaux en fouilles dans les zones d'environnement des canalisations électriques isolées enterrées.
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.



### PARTICIPANTS

6 stagiaires maximum



### DURÉE

8h | 1 jour

### INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

### INTER



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

### INTRA



CONDITION DE  
RÉALISATION  
contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION





SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

**PROGRAMME :**

- Nommer les documents et les acteurs concernés par les opérations d'ordre non électrique dans les zones d'environnement de canalisations électriques isolées enterrées. Notions élémentaires d'électricité,
- Nommer les limites de l'habilitation symbole BF-HF pour l'exécutant et le chargé de chantier.
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.

**MOYENS PÉDAGOGIQUES :**

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ NFC 18-510 / A1
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Matériel de mise en application de soutènement en situation,

**VALIDATION :**

En fin de stage une évaluation écrite est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.  
Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans



**PARTICIPANTS**

6 stagiaires maximum



**DURÉE**

8h | 1 jour

**INSCRIPTION**

15 jours avant l'entrée en formation

**INTER**



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
[4x-securite.fr](http://4x-securite.fr)

**INTRA**



CONDITION DE  
RÉALISATION

[contact@4x-securite.fr](mailto:contact@4x-securite.fr)



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION





## SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

**PERSONNES CONCERNÉES :**

Personnel non-électricien d'exploitation ou d'entretien, appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement, de raccordement et/ou des manœuvres sur des ouvrages hors tension.

**OBJECTIF :**

◆ Exécuter en sécurité des interventions de remplacement, de raccordements simples, de manœuvres dans le respect des textes réglementaires.

**PROGRAMME :**

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C 18-510,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Qu'est-ce que l'électricité : les unités usuelles V, A, W,
- Les dangers de l'électricité,
- Le courant électrique et le corps humain,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations,
- Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques,
- Consignes et documents écrits,
- Mise en sécurité,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique,
- Appareillage de sectionnement, commande, protection,
- Opérations sur tout ou une partie de l'ouvrage,
- Rôle des intervenants,
- Mise en application sur une installation type, réalisation d'une VAT, condamnation, réalisation d'une consignation.

**MOYENS PÉDAGOGIQUES :**

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (vérification d'absence de tension ainsi qu'une consignation),
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Coffret complet comprenant VAT, consignation.

**VALIDATION :**

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation. Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans



**PARTICIPANTS**  
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



**DURÉE**  
14h | 2 jours

**INSCRIPTION**

15 jours avant l'entrée en formation

**INTER**

RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

**INTRA**

CONDITION DE  
RÉALISATION  
contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



## SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

**PERSONNES CONCERNÉES :**

Personnel non-électricien d'exploitation ou d'entretien, appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement, de raccordement et/ou des manœuvres sur des ouvrages hors tension.

**PRÉ-REQUIS :**

Être habilité BS, BE manoeuvre

**OBJECTIF :**

◆ Exécuter en sécurité des interventions de remplacement, de raccordements simples, de manœuvres dans le respect des textes réglementaires.

**PROGRAMME :**

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C 18-510,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Qu'est-ce que l'électricité : les unités usuelles V, A, W,
- Les dangers de l'électricité,
- Le courant électrique et le corps humain,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations,
- Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques,
- Consignes et documents écrits,
- Mise en sécurité,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique,
- Appareillage de sectionnement, commande, protection,
- Opérations sur tout ou une partie de l'ouvrage,
- Rôle des intervenants,
- Mise en application sur une installation type, réalisation d'une VAT, condamnation, réalisation d'une consignation.

**MOYENS PÉDAGOGIQUES :**

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (vérification d'absence de tension ainsi qu'une consignation),
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Coffret complet comprenant VAT, consignation.

**VALIDATION :**

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation. Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans

**PARTICIPANTS**

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents

**DURÉE**

10h30 | 1,5 jours

**INSCRIPTION**

15 jours avant l'entrée en formation

**INTER**

RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

**INTRA**

CONDITION DE  
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

**PERSONNES CONCERNÉES :**

Personnel non-électricien d'exploitation ou d'entretien, appelé à effectuer des opérations de mesurage sur des ouvrages hors et sous tension.

**OBJECTIF :**

◆ Exécuter en sécurité des opérations de mesurage dans le respect des textes réglementaires.

**PROGRAMME :**

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C 18-510,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Qu'est-ce que l'électricité : les unités usuelles V, A, W,
- Les dangers de l'électricité,
- Le courant électrique et le corps humain,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations,
- Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques,
- Consignes et documents écrits,
- Mise en sécurité,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique,
- Appareillage de sectionnement, commande, protection,
- Opérations sur tout ou une partie de l'ouvrage,
- Rôle des intervenants,
- Mise en application sur une installation type.

**MOYENS PÉDAGOGIQUES :**

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires), NFC 15-100, NFC 18-510
- ◆ Maquette pédagogique prise de mesure

**VALIDATION :**

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation. Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans



**PARTICIPANTS**  
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



**DURÉE**  
14H | 2,5 jours

**INSCRIPTION**

15 jours avant l'entrée en formation

**INTER**



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

**INTRA**



CONDITION DE  
RÉALISATION  
contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

**PERSONNES CONCERNÉES :**

Personnel non-électricien d'exploitation ou d'entretien, appelé à effectuer de opérations de mesurage sur des ouvrages hors et sous tension.

**PRÉ-REQUIS :**

Être habileté BS, BE manœuvre

**OBJECTIF :**

◆ Exécuter en sécurité des opérations de mesurage dans le respect des textes réglementaires.

**PROGRAMME :**

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C 18-510,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Qu'est-ce que l'électricité : les unités usuelles V, A, W,
- Les dangers de l'électricité,
- Le courant électrique et le corps humain,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations,
- Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques,
- Consignes et documents écrits,
- Mise en sécurité,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique,
- Appareillage de sectionnement, commande, protection,
- Opérations sur tout ou une partie de l'ouvrage,
- Rôle des intervenants,
- Mise en application sur une installation type.

**MOYENS PÉDAGOGIQUES :**

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires), NFC 15-100, NFC 18-510
- ◆ Maquette pédagogique prise de mesure

**VALIDATION :**

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.

Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans



**PARTICIPANTS**  
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



**DURÉE**  
10h | 1,5 jours

**INSCRIPTION**

15 jours avant l'entrée en formation

**INTER**



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

**INTRA**



CONDITION DE  
RÉALISATION  
contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



# FORMATION 11. BE essai

# Initiale



## SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

### PERSONNES CONCERNÉES :

Les personnes chargées de réaliser des opérations de mesure, de dépannage en plateforme d'essais ou laboratoire sur des équipements électroniques ou électriques sur des tensions et des fréquences divers

### OBJECTIF :

- ◆ Être capable de respecter les consignes de sécurité définies par la publication NFC 18-510
- ◆ Être capable d'appliquer ces prescriptions aux domaines et situations propres à son environnement de travail.
- ◆ Permettre à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique à son salarié

### PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C 18-510,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Qu'est-ce que l'électricité : les unités usuelles V, A, W,
- Les dangers de l'électricité,
- Le courant électrique et le corps humain,
- Zones d'environnement et donner leurs limites.
- Définition des symboles d'habilitation et rôle de chacun.
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.
- Mise en sécurité d'un circuit (consignation).
- Mise en œuvre des équipements de protection collective et individuelle.
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Conduite à tenir en cas d'accident
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
- Mise en œuvre des appareils de mesure électriques BT et TBT dans l'environnement de travail.
- Niveaux et limites des habilitations rencontrées dans le cadre des essais
- Prescriptions d'exécution des essais.
- Consignes à appliquer pour la réalisation des essais (respect du protocole d'essai)
- Documents applicables dans le cadre des essais.
- Liste des mesures de prévention à observer lors d'un essai.
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux essais.
- Etapes de la consignation et les documents associés

### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires), NFC 15-100, NFC 18-510
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT
- ◆ Vérification d'Absence de Tension).

### VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation. Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans



### PARTICIPANTS 8 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



### DURÉE 21h | 3 jours

### INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

### INTER



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

### INTRA



CONDITION DE  
RÉALISATION  
contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



## FORMATION 12. BE essai

# Recyclage



### SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

#### PERSONNES CONCERNÉES :

Les personnes chargées de réaliser des opérations de mesure, de dépannage en plateforme d'essais ou laboratoire sur des équipements électroniques ou électriques sur des tensions et des fréquences divers

#### PRÉ-REQUIS :

Être habilité BE essai

#### OBJECTIF :

- ◆ Être capable de respecter les consignes de sécurité définies par la publication NFC 18-510
- ◆ Être capable d'appliquer ces prescriptions aux domaines et situations propres à son environnement de travail.
- ◆ Permettre à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique à son salarié

#### PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C 18-510,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Qu'est-ce que l'électricité : les unités usuelles V, A, W,
- Les dangers de l'électricité,
- Le courant électrique et le corps humain,
- Zones d'environnement et donner leurs limites.
- Définition des symboles d'habilitation et rôle de chacun.
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.
- Mise en sécurité d'un circuit (consignation).
- Mise en œuvre des équipements de protection collective et individuelle.
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Conduite à tenir en cas d'accident
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
- Mise en œuvre des appareils de mesure électriques BT et TBT dans l'environnement de travail.
- Niveaux et limites des habilitations rencontrées dans le cadre des essais
- Prescriptions d'exécution des essais.
- Consignes à appliquer pour la réalisation des essais (respect du protocole d'essai)
- Documents applicables dans le cadre des essais.
- Liste des mesures de prévention à observer lors d'un essai.
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux essais.
- Etapes de la consignation et les documents associés

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires), NFC 15-100, NFC 18-510
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT
- ◆ Vérification d'Absence de Tension).

#### VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.  
Périodicité de recyclage selon la NFC 18-510 : 3 ans



**PARTICIPANTS**  
8 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



**DURÉE**  
10h30 | 1,5 jours

#### INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

#### INTER



**RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr**

#### INTRA



**CONDITION DE  
RÉALISATION**  
contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



## FORMATION 13.

# Complément d'indice BS-BE manœuvre



### SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

#### PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel non-électricien d'entretien, appelé à effectuer des opérations d'exploitation et de sécurité sur des installations en basse tension du secteur tertiaire.

#### PRÉ-REQUIS :

Habilitatation électrique BS-BE manœuvre en cours de validité.

#### OBJECTIF :

- ◆ Former aux notions de base de l'électricité conformément à la NFC 15-100.
- ◆ Présenter les évolutions de la réglementation en électricité conformément à la NFC 18-510.
- ◆ Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des interventions sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques dans le respect des textes réglementaires.

#### PROGRAMME :

- Notion de base en électricité,
- Composition d'une installation électrique :
- Distribution,
- Appareillage,
- Le risque relatif aux ouvrages,
- Matériel individuel de protection,
- Consignation,
- Changement de petits matériels,
- Les classes de matériel,
- Réalisation sur plan d'installation électrique de base : interrupteur, va et vient, prise de courant, télérupteur
- Mise en application sur une installation type,
- Montages électriques de base,
- Réalisation d'une VAT, mesurage, condamnation, mise à la terre et de cas concrets,
- Réalisation d'une consignation,
- Recherche de pannes simples.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires), NFC 15-100, NFC 18-510
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (Vérification d'Absence de Tension)).

#### VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'une attestation de stage, ces compétences validées permettant d'accéder au titre d'habilitation supérieur.



#### PARTICIPANTS 10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



#### DURÉE 21h | 3 jours

#### INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

#### INTER



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

#### INTRA



CONDITION DE  
RÉALISATION  
contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





## SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

### PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel électricien, déjà titulaire de l'habilitation appelé à effectuer des opérations ou en charge de travaux d'ordre électrique sur des ouvrages électriques basse tension en exploitation.

### OBJECTIF :

◆ Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des interventions des travaux sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques dans le respect des textes réglementaires,

### PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C 18-510,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Le risque électrique,
- Le risque relatif aux ouvrages,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations,
- L'habilitation électrique,
- Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et Protections contre ces risques,
- La réglementation,
- Consignes et documents écrits,
- Mise en sécurité,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique,
- Opérations sur tout ou une partie de l'ouvrage,
- Rôle des acteurs dans les opérations d'ordre électrique et non électrique,
- Mise en application sur une installation type, réalisation d'une VAT, condamnation, mise à la terre et de cas concrets
- Dans le cas de réalisation de la formation sur site, du temps est dédié à la pratique sur les installations du site.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (Vérification d'Absence de Tension ainsi qu'une condamnation),
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Coffret complet comprenant VAT, condamnation des disjoncteurs.

### VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation. Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans



**PARTICIPANTS**  
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



**DURÉE**  
21h | 3 jours

### INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

### INTER



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

### INTRA



CONDITION DE  
RÉALISATION  
contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



## SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

### PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel électricien appelé à effectuer des opérations ou en charge de travaux d'ordre électrique sur des ouvrages électriques basse tension en exploitation.

### PRÉ-REQUIS :

Être habilité B1V, BR, B2V, BC

### OBJECTIF :

◆ Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des travaux et interventions sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques dans le respect des textes réglementaires.

### PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C 18-510,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Le risque électrique,
- Le risque relatif aux ouvrages,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations,
- L'habilitation électrique,
- Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et Protections contre ces risques,
- La réglementation,
- Consignes et documents écrits,
- Mise en sécurité,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique,
- Opérations sur tout ou une partie de l'ouvrage,
- Rôle des acteurs dans les opérations d'ordre électrique et non électrique,
- Mise en application sur une installation type, réalisation d'une VAT, condamnation, mise à la terre et de cas concrets
- Dans le cas de réalisation de la formation sur site, du temps est dédié à la pratique sur les installations du site.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (Vérification d'Absence de Tension ainsi qu'une condamnation),
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Coffret complet comprenant VAT, condamnation des disjoncteurs.

### VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation. Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans



### PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



### DURÉE

10h30 | 1,5 jours

### INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

### INTER



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

### INTRA



CONDITION DE  
RÉALISATION  
contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



## SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

**PERSONNES CONCERNÉES :**

Personnel électricien, déjà titulaire de l'habilitation appelé à effectuer des opérations ou en charge de travaux d'ordre électrique sur des ouvrages électriques haute et basse tension en exploitation.

**OBJECTIF :**

◆ Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des interventions et des travaux sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques dans le respect des textes réglementaires.

**PROGRAMME :**

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C 18-510,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Le risque électrique,
- Le risque relatif aux ouvrages,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations,
- L'habilitation électrique,
- Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et Protections contre ces risques,
- La réglementation,
- Consignes et documents écrits,
- Mise en sécurité,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique,
- Opérations sur tout ou une partie de l'ouvrage,
- Rôle des acteurs dans les opérations d'ordre électrique et non électrique,
- Mise en application sur une installation type, réalisation d'une VAT, condamnation, mise à la terre et de cas concrets
- Mise en œuvre d'une consignation
- Dans le cas de réalisation de la formation sur site, du temps est dédié à la pratique sur les installations du site.

**MOYENS PÉDAGOGIQUES :**

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (Vérification d'Absence de Tension ainsi qu'une condamnation),
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Coffret complet comprenant VAT, condamnation des disjoncteurs.

**VALIDATION :**

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation. Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans


**PARTICIPANTS**  
6 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents


**DURÉE**  
28h | 4 jours
**INSCRIPTION**

15 jours avant l'entrée en formation

**INTER**

RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

**INTRA**

CONDITION DE  
RÉALISATION  
contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



## SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

### PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel électricien, déjà titulaire de l'habilitation appelé à effectuer des opérations ou en charge de travaux d'ordre électrique sur des ouvrages électriques haute et basse tension en exploitation.

### PRÉ-REQUIS :

Être titulaire d'une habilitation électrique BR-B1v-B2-BC-H2v-HC

### OBJECTIF :

◆ Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des interventions et des travaux sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques dans le respect des textes réglementaires.

### PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C 18-510,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Le risque électrique,
- Le risque relatif aux ouvrages,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations,
- L'habilitation électrique,
- Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et Protections contre ces risques,
- La réglementation,
- Consignes et documents écrits,
- Mise en sécurité,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique,
- Opérations sur tout ou une partie de l'ouvrage,
- Rôle des acteurs dans les opérations d'ordre électrique et non électrique,
- Mise en application sur une installation type, réalisation d'une VAT, condamnation, mise à la terre et de cas concrets
- Mise en œuvre d'une consignation
- Dans le cas de réalisation de la formation sur site, du temps est dédié à la pratique sur les installations du site.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (Vérification d'Absence de Tension ainsi qu'une condamnation),
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Coffret complet comprenant VAT, condamnation des disjoncteurs.

### VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.

Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans



**PARTICIPANTS**  
6 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



**DURÉE**  
28h | 4 jours

### INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

### INTER



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

### INTRA



CONDITION DE  
RÉALISATION  
contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





## SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

**PERSONNES CONCERNÉES :**

Personnel électricien appelé à effectuer des opérations ou en charge de travaux d'ordre électrique d'une consignation sur des ouvrages électriques haute tension en exploitation..

**OBJECTIF :**

◆ Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des interventions sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques dans le respect des textes réglementaires,

**PROGRAMME :**

- Citer les différents travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension,
- Préciser le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique,
- Pour les exécutants :
  - Respecter les instructions données par le chargé de travaux,
  - Rendre compte de son activité,
- Pour les chargés de travaux :
  - Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires,
  - Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation,
  - Rendre compte de son activité,
- Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc.),
- Énoncer les prescriptions d'exécution des travaux :
  - Organiser, délimiter et signaler la zone de travail (pour les H2, H2V),
  - Éliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcée – zone 2 - (Pour les H1V et H2V),
  - Respecter la zone de travail,
- Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation, avis de fin de travail), ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instructions de sécurité, etc.) :
  - Rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux (pour les H2, H2V).
  - Vérifier et compléter l'attestation de première étape de consignation.
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail :
  - Respecter et faire respecter les règles et les instructions de sécurité.


**PARTICIPANTS**  
6 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents


**DURÉE**  
21h | 3 jours
**INSCRIPTION**

15 jours avant l'entrée en formation

**INTER**

RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

**INTRA**

CONDITION DE  
RÉALISATION  
contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



## SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

## PROGRAMME (suite) :

- Énoncer les instructions de sécurité spécifiques aux essais (pour H2V Essai) :
  - Respecter et faire respecter les instructions de sécurité.
  - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant aux essais
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux :
  - Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés,
  - Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des travaux (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.),
  - Effectuer des travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension,
  - Réaliser une deuxième étape de consignation,
  - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.
- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux :
  - Rédiger les documents pouvant être utilisés lors d'une consignation (fiche de manœuvre, attestation de consignation en une étape, attestation de première étape de consignation).
  - Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires,
  - Identifier le chargé de travaux et échanger les informations nécessaires,
- Décrire les opérations de consignation et les documents associés :
  - Réaliser la consignation en une étape et la consignation en deux étapes dans le domaine de tension considéré (HTA ou HTB),
- Décrire un régime de réquisition (si nécessaire) :
  - Renseigner un avis de réquisition (si nécessaire),
  - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (Vérification d'Absence de Tension ainsi qu'une condamnation),
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Coffret complet comprenant VAT, condamnation des disjoncteurs.

## VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.  
Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans


**PARTICIPANTS**  
 10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents


**DURÉE**  
 21h | 3 jours
**INSCRIPTION**

15 jours avant l'entrée en formation

**INTER**

RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

**INTRA**

CONDITION DE  
RÉALISATION  
contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

**PERSONNES CONCERNÉES :**

Personnel électricien appelé à effectuer des opérations ou en charge de travaux d'ordre électrique d'une consignation sur des ouvrages électriques haute tension en exploitation..

**PRÉ-REQUIS :**

Être titulaire d'une habilitation électrique H1, H2v ou HC

**OBJECTIF :**

◆ Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des interventions sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques dans le respect des textes réglementaires,

**PROGRAMME :**

- Citer les différents travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension,
- Préciser le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique,
- Pour les exécutants :
  - Respecter les instructions données par le chargé de travaux,
  - Rendre compte de son activité,
- Pour les chargés de travaux :
  - Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires,
  - Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation,
  - Rendre compte de son activité,
- Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc.),
- Enoncer les prescriptions d'exécution des travaux :
  - Organiser, délimiter et signaler la zone de travail (pour les H2, H2V),
  - Eliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcée – zone 2 - (Pour les H1V et H2V),
  - Respecter la zone de travail,
- Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation, avis de fin de travail), ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instructions de sécurité, etc.) :
  - Rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux (pour les H2,H2V).
  - Vérifier et compléter l'attestation de première étape de consignation.
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail :
  - Respecter et faire respecter les règles et les instructions de sécurité.



**PARTICIPANTS**  
6 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



**DURÉE**  
10h30 | 1,5 jours

**INSCRIPTION**

15 jours avant l'entrée en formation

**INTER**



**RÉSERVEZ VOS DATES SUR**  
4x-securite.fr

**INTRA**



**CONDITION DE RÉALISATION**  
contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





## SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

## PROGRAMME (suite) :

- Enoncer les instructions de sécurité spécifiques aux essais (pour H2V Essai) :
  - Respecter et faire respecter les instructions de sécurité.
  - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant aux essais
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux :
  - Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés,
  - Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des travaux (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.),
  - Effectuer des travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension,
  - Réaliser une deuxième étape de consignation,
  - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.
- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux :
  - Rédiger les documents pouvant être utilisés lors d'une consignation (fiche de manœuvre, attestation de consignation en une étape, attestation de première étape de consignation).
  - Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires,
  - Identifier le chargé de travaux et échanger les informations nécessaires,
- Décrire les opérations de consignation et les documents associés :
  - Réaliser la consignation en une étape et la consignation en deux étapes dans le domaine de tension considéré (HTA ou HTB),
- Décrire un régime de réquisition (si nécessaire) :
  - Renseigner un avis de réquisition (si nécessaire),
  - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (Vérification d'Absence de Tension ainsi qu'une condamnation),
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Coffret complet comprenant VAT, condamnation des disjoncteurs.

## VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.  
Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans

PARTICIPANTS  
6 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents

DURÉE  
10h30 | 1,5 jours

## INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

## INTER



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

## INTRA



CONDITION DE  
RÉALISATION  
contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr

# FORMATION 20. BP Photovoltaïque

## Initiale



### SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

#### PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel non-électricien, appelé à travailler à proximité ou à effectuer des Opérations sur des installations photovoltaïques, installations de panneaux photovoltaïques

#### OBJECTIF :

◆ Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des opérations sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques photovoltaïques dans le respect des textes réglementaires,

#### PROGRAMME :

- Analyse des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication
- UTE C15-générale 712 en application de la NF C 15-100,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Les évaluations des risques,
- Les dangers de l'électricité,
- Les ouvrages et les installations,
- Les limites, zones et opérations liées,
- Les équipements de protection individuelle et collective,
- Les rôles et titres d'habilitation,
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations,
- Procédure et déroulement des opérations, mise en sécurité des panneaux photovoltaïques avant manipulation
- Procédure en cas d'accident électrique,
- Procédure en cas d'incendie électrique

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Maquette pédagogique,
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur

#### VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.

Périodicité de recyclage selon la NFC 18-510 : 3 ans



**PARTICIPANTS**  
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



**DURÉE**  
10h30 | 1,5 jours

#### INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

#### INTER



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

#### INTRA



CONDITION DE  
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



# FORMATION 21. BP Photovoltaïque

# Recyclage



## SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

### PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel non-électricien, appelé à travailler à proximité ou à effectuer des Opérations sur des installations photovoltaïques, installations de panneaux photovoltaïques

### PRÉ-REQUIS :

Être habilité BP photovoltaïque

### OBJECTIF :

◆ Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des opérations sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques photovoltaïques dans le respect des textes réglementaires,

### PROGRAMME :

- Analyse des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication
- UTE C15-générale 712 en application de la NFC 15-100,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Les évaluations des risques,
- Les dangers de l'électricité,
- Les ouvrages et les installations,
- Les limites, zones et opérations liées,
- Les équipements de protection individuelle et collective,
- Les rôles et titres d'habilitation,
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations,
- Procédure et déroulement des opérations, mise en sécurité des panneaux photovoltaïques avant manipulation
- Procédure en cas d'accident électrique,
- Procédure en cas d'incendie électrique

### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Maquette pédagogique,
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur

### VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.

Périodicité de recyclage selon la NFC 18-510 : 3 ans



**PARTICIPANTS**  
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



**DURÉE**  
7h | 1 jour

### INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

### INTER



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

### INTRA



CONDITION DE  
RÉALISATION  
contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

**PERSONNES CONCERNÉES :**

Personnel électricien, appelé à effectuer des opérations ou en charge d'intervention d'ordre électrique sur des installations photovoltaïques.

**OBJECTIF :**

◆ Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des interventions sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques photovoltaïques dans le respect des textes réglementaires,

**PROGRAMME :**

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication UTE C15-712 en application de la NF C 15-100,
- Notions élémentaires d'électricité,
- L'évaluation des risques,
- Les dangers de l'électricité,
- Les appareillages en Basse Tension ,
- Les limites, zones et opérations liées,
- Les équipements de protection,
- Les rôles et titres d'habilitation,
- Procédure et déroulement des travaux hors tension,
- Procédure et déroulement des intervention,
- La procédure en cas d'accident électrique,
- La procédure en cas d'incendie électrique,
- Le chargé d'intervention photovoltaïque : rôle et opérations,
- Travaux pratiques sur des installations photovoltaïques,
- Procédure de consignation
- Dans le cas de réalisation de la formation sur site, du temps est dédié à la pratique sur les installations du site.

**MOYENS PÉDAGOGIQUES :**

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (Vérification d'Absence de Tension ainsi qu'une condamnation),
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Coffret complet comprenant VAT, condamnation des disjoncteurs.

**VALIDATION :**

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.

Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans



**PARTICIPANTS**  
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



**DURÉE**  
21h | 3 jours

**INSCRIPTION**

15 jours avant l'entrée en formation

**INTER**



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-secureite.fr

**INTRA**



CONDITION DE  
RÉALISATION  
contact@4x-secureite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-secureite.fr





## SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

**PERSONNES CONCERNÉES :**

Personnel électricien, appelé à effectuer des opérations ou en charge d'intervention d'ordre électrique sur des installations photovoltaïques.

**PRÉ-REQUIS :**

Être habilité BR photovoltaïque

**OBJECTIF :**

◆ Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des interventions sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques photovoltaïques dans le respect des textes réglementaires,

**PROGRAMME :**

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication UTE C15-712 en application de la NF C 15-100,
- Notions élémentaires d'électricité,
- L'évaluation des risques,
- Les dangers de l'électricité,
- Les appareillages en Basse Tension,
- Les limites, zones et opérations liées,
- Les équipements de protection,
- Les rôles et titres d'habilitation,
- Procédure et déroulement des travaux hors tension,
- Procédure et déroulement des intervention,
- La procédure en cas d'accident électrique,
- La procédure en cas d'incendie électrique,
- Le chargé d'intervention photovoltaïque : rôle et opérations,
- Travaux pratiques sur des installations photovoltaïques,
- Procédure de consignation
- Dans le cas de réalisation de la formation sur site, du temps est dédié à la pratique sur les installations du site.

**MOYENS PÉDAGOGIQUES :**

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (Vérification d'Absence de Tension ainsi qu'une condamnation),
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Coffret complet comprenant VAT, condamnation des disjoncteurs.

**VALIDATION :**

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.  
Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans


**PARTICIPANTS**  
 10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents


**DURÉE**  
 10h30 | 1,5 jours
**INSCRIPTION**

15 jours avant l'entrée en formation

**INTER**

RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

**INTRA**

CONDITION DE  
RÉALISATION  
contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



## SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

**PERSONNES CONCERNÉES :**

Personnel amené à travailler sur des véhicules électriques et / ou des engins de manutention ou de levage électrique.

**OBJECTIF :**

- ◆ Mettre en œuvre les consignes de sécurité prévues par la norme NF C 18 550,
- ◆ Effectuer des travaux suivant une certaine méthodologie à proximité de véhicules électriques/engins (chariots électriques et voitures hybrides),
- ◆ Evaluer le risque électrique et adapter la mesure de prévention en fonction,
- ◆ Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux mises en sécurité, aux consignations, aux travaux hors tension ou aux voisinages effectués sur des véhicules électriques et / ou des engins de manutention ou levage électrique,
- ◆ Être informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

**PROGRAMME :**

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication
- NFC 18-550,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Les notions électriques : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance,
- Connaissance de constitution d'une batterie,
- Sensibilisation aux risques électriques d'une batterie,
- Opérations sur des véhicules électriques ou des engins de manutention ou levage électrique,
- Connaissance des caractéristiques des conducteurs, des isolants et du degré de protection des connecteurs (IP XX),
- Connaissance des principaux effets et conséquences du courant électrique sur le corps humain,
- Connaissance des règles élémentaires de prévention du risque électrique (opération, connexion/déconnexion, nettoyage, manipulation, etc.),
- Savoir la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie,
- Savoir identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans voisinage (symboles, rôles de chacun, etc.),
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites,
- Connaître les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés, spécifiques aux travaux,
- Mise en application sur véhicule.

**MOYENS PÉDAGOGIQUES :**

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Véhicule électrique ou hybride (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (Vérification d'Absence de Tension) ainsi qu'une condamnation
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Véhicule électrique ou hybride comprenant VAT, condamnation

**VALIDATION :**

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.

Périodicité de recyclage selon la NF C 18-550 : 3 ans


**PARTICIPANTS**  
 10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents


**DURÉE**  
 14h | 2 jours
**INSCRIPTION**

15 jours avant l'entrée en formation

**INTER**

RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

**INTRA**

CONDITION DE  
RÉALISATION  
contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



## SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

### PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel amené à travailler sur des véhicules électriques et / ou des engins de manutention ou de levage électrique.

### PRÉ-REQUIS :

Être habilité B1VL-B2VL-BCL

### OBJECTIF :

- ◆ Mettre en œuvre les consignes de sécurité prévues par la norme NF C 18 550,
- ◆ Effectuer des travaux suivant une certaine méthodologie à proximité de véhicules électriques/engins (chariots électriques et voitures hybrides),
- ◆ Evaluer le risque électrique et adapter la mesure de prévention en fonction,
- ◆ Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux mises en sécurité, aux consignations, aux travaux hors tension ou aux voisinages effectués sur des véhicules électriques et / ou des engins de manutention ou levage électrique,
- ◆ Être informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

### PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication
- NFC 18-550,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Les notions électriques : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance,
- Connaissance de constitution d'une batterie,
- Sensibilisation aux risques électriques d'une batterie,
- Opérations sur des véhicules électriques ou des engins de manutention ou levage électrique,
- Connaissance des caractéristiques des conducteurs, des isolants et du degré de protection des connecteurs (IP XX),
- Connaissance des principaux effets et conséquences du courant électrique sur le corps humain,
- Connaissance des règles élémentaires de prévention du risque électrique (opération, connexion/déconnexion, nettoyage, manipulation, etc.),
- Savoir la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie,
- Savoir identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans voisinage (symboles, rôles de chacun, etc.),
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites,
- Connaître les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés, spécifiques aux travaux,
- Mise en application sur véhicule.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Véhicule électrique ou hybride (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (Vérification d'Absence de Tension) ainsi qu'une condamnation
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Véhicule électrique ou hybride comprenant VAT, condamnation

### VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.

Périodicité de recyclage selon la NF C 18-550 : 3 ans



**PARTICIPANTS**  
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



**DURÉE**  
8h | 1 jour

### INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

### INTER



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

### INTRA



CONDITION DE  
RÉALISATION  
contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



## SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

### PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel amené à effectuer actions de remorquage des véhicules électriques et / ou des engins de manutention ou de levage électrique ou hybride.

### OBJECTIF :

- ◆ Mettre en œuvre les consignes de sécurité prévues par la norme NF C 18 550,
- ◆ Effectuer des travaux suivant une certaine méthodologie à proximité de véhicules électriques/engins (chariots électriques et voitures hybrides),
- ◆ Evaluer le risque électrique et adapter la mesure de prévention en fonction,
- ◆ Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux mises en sécurité, aux consignations, aux travaux hors tension ou aux voisinages effectués sur des véhicules électriques et / ou des engins de manutention ou levage électrique,
- ◆ Être informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

### PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication
- NFC 18-550,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Les notions électriques : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance,
- Connaissance de constitution d'une batterie,
- Sensibilisation aux risques électriques d'une batterie,
- Opérations sur des véhicules électriques ou des engins de manutention ou levage électrique,
- Connaissance des caractéristiques des conducteurs, des isolants et du degré de protection des connecteurs (IP XX),
- Connaissance des principaux effets et conséquences du courant électrique sur le corps humain,
- Connaissance des règles élémentaires de prévention du risque électrique (opération, connexion/déconnexion, nettoyage, manipulation, etc.),
- Savoir la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie,
- Savoir identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrés dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans voisinage (symboles, rôles de chacun, etc.),
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites,
- Connaître les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés, spécifiques aux travaux,
- Mise en application sur véhicule.
- Mise en sécurité d'un véhicule électrique ou hybride



### PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



### DURÉE

14h | 2 jours

### INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

### INTER



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

### INTRA



CONDITION DE  
RÉALISATION  
contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Véhicule électrique ou hybride (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (Vérification d'Absence de Tension) ainsi qu'une condamnation
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Véhicule électrique ou hybride comprenant VAT, condamnation

### VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation. Périodicité de recyclage selon la NF C 18-550 : 3 ans



### PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



### DURÉE

14h | 2 jours

### INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

### INTER



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
[4x-securite.fr](http://4x-securite.fr)

### INTRA



CONDITION DE  
RÉALISATION

[contact@4x-securite.fr](mailto:contact@4x-securite.fr)



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

[4x-securite.fr](http://4x-securite.fr)



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE**PERSONNES CONCERNÉES :**

Personnel amené à effectuer actions de remorquage des véhicules électriques et / ou des engins de manutention ou de levage électrique ou hybride.

**PRÉ-REQUIS :**

Être habilité B1XL-B2XL remorquage.

**OBJECTIF :**

- ◆ Mettre en œuvre les consignes de sécurité prévues par la norme NF C 18 550,
- ◆ Effectuer des travaux suivant une certaine méthodologie à proximité de véhicules électriques/engins (chariots électriques et voitures hybrides),
- ◆ Evaluer le risque électrique et adapter la mesure de prévention en fonction,
- ◆ Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux mises en sécurité, aux consignations, aux travaux hors tension ou aux voisinages effectués sur des véhicules électriques et / ou des engins de manutention ou levage électrique,
- ◆ Être informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

**PROGRAMME :**

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication
- NFC 18-550,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Les notions électriques : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance,
- Connaissance de constitution d'une batterie,
- Sensibilisation aux risques électriques d'une batterie,
- Opérations sur des véhicules électriques ou des engins de manutention ou levage électrique,
- Connaissance des caractéristiques des conducteurs, des isolants et du degré de protection des connecteurs (IP XX),
- Connaissance des principaux effets et conséquences du courant électrique sur le corps humain,
- Connaissance des règles élémentaires de prévention du risque électrique (opération, connexion/déconnexion, nettoyage, manipulation, etc.),
- Savoir la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie,
- Savoir identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrés dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans voisinage (symboles, rôles de chacun, etc.),
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites,
- Connaître les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés, spécifiques aux travaux,
- Mise en application sur véhicule.
- Mise en sécurité d'un véhicule électrique ou hybride

**PARTICIPANTS**  
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents

**DURÉE**  
7h | 1 jour**INSCRIPTION**

15 jours avant l'entrée en formation

**INTER**

RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

**INTRA**

CONDITION DE  
RÉALISATION  
contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



## SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Véhicule électrique ou hybride (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (Vérification d'Absence de Tension) ainsi qu'une condamnation
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Véhicule électrique ou hybride comprenant VAT, condamnation

### VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation. Périodicité de recyclage selon la NF C 18-550 : 3 ans



### PARTICIPANTS 10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



### DURÉE 7h | 1 jour

### INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

### INTER



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
[4x-securite.fr](http://4x-securite.fr)

### INTRA



CONDITION DE  
RÉALISATION

[contact@4x-securite.fr](mailto:contact@4x-securite.fr)



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

[4x-securite.fr](http://4x-securite.fr)





**01.**

Initiation extincteur

**02.**

Exercice  
extincteurs

**03.**

Équipier de  
Première  
Intervention

**04.**

Équipier de 1ère  
intervention  
Guides &  
Serre-  
File

**05.**

Équipier de 2nde  
Intervention

**06.**

Équipier de 2nde  
Intervention  
Recyclage

**07.**

Évacuation Guides  
& Serre-File

**08.**

Exercice évacuation

**INCENDIE**



## FORMATION 01.

# Manipulation extincteur



### SOMMAIRE / INCENDIE

#### PERSONNES CONCERNÉES :

Tout le personnel de l'entreprise.

#### OBJECTIF :

- ◆ Savoir réagir face à un départ de feu,
- ◆ Savoir quel type d'extincteur utiliser en fonction de la classe de feu,

#### PROGRAMME :

- Les causes d'incendie,
- Le triangle du feu,
- Les classes de feu,
- Les principes d'extinction,
- Les moyens d'extinction,
- Mise en œuvre d'extincteurs sur feu réel (bac à feu propre à gaz)

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Formation théorique sur support power point,
- ◆ Extincteurs à eau et CO2,
- ◆ Aire de feu spécifique ou simulateur incendie à gaz.

#### VALIDATION :

En fin de formation une attestation de formation sera délivrée aux participants et le registre de sécurité sera renseigné.



#### PARTICIPANTS 10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



#### DURÉE 1h30

#### INTRA



#### CONDITIONS DE RÉALISATION

Stéphane AUGEREAU

06 14 29 11 84

[contact@4x-securite.fr](mailto:contact@4x-securite.fr)



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

[4x-securite.fr](http://4x-securite.fr)



## FORMATION 02.

# Exercice extincteurs



### SOMMAIRE / INCENDIE

#### PERSONNES CONCERNÉES :

Tout le personnel de l'entreprise.

#### OBJECTIF :

- ◆ Savoir réagir face à un départ de feu,
- ◆ Savoir quel type d'extincteur utiliser en fonction de la classe de feu,,
- ◆ Répondre à la réglementation du code du travail, articles R4227-28 et R4227-39,

#### PROGRAMME :

- Les causes d'incendie,
- Le triangle du feu,
- Les classes de feu,
- Les modes de propagation,
- Les fumées et leurs effets sur l'homme,
- Protocole d'alerte interne,
- L'alerte,
- Les principes d'extinction,
- Les moyens d'extinction,
- Les guides et serre-files,
- Mise en œuvre d'extincteurs sur feu réel (bac à feu propre à gaz),

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Formation théorique sur support power point
- ◆ Extincteurs à eau, poudre et CO2,
- ◆ Aire de feu spécifique ou simulateur incendie à gaz.

#### VALIDATION :

En fin de formation une attestation de formation sera délivrée aux participants et le registre de sécurité sera renseigné.



**PARTICIPANTS**  
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



**DURÉE**  
3h | 0,5 jour

**INTRA**



**CONDITIONS DE RÉALISATION**

Stéphane AUGEREAU

06 14 29 11 84

[contact@4x-securite.fr](mailto:contact@4x-securite.fr)



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

[4x-securite.fr](http://4x-securite.fr)



## FORMATION 03.

# Équipier de 1<sup>ère</sup> intervention



### SOMMAIRE / INCENDIE

#### PERSONNES CONCERNÉES :

Tout le personnel de l'entreprise.

#### OBJECTIF :

- ◆ Savoir réagir face à un départ de feu,
- ◆ Savoir quel type d'extincteur utiliser en fonction de la classe de feu,
- ◆ Savoir donner l'alerte,
- ◆ Répondre à la réglementation du code du travail, articles R4227-28 et R4227-39,
- ◆ Définir un protocole d'alerte interne.

#### PROGRAMME :

- Les causes d'incendie,
- Le triangle du feu,
- Les classes de feu,
- Les modes de propagation,
- Les fumées et leurs effets sur l'homme,
- Protocole d'alerte interne,
- L'alerte,
- Les principes d'extinction,
- Les moyens d'extinction,
- Les guides et serre-files,
- Mise en œuvre d'extincteurs sur feu réel (bac à feu propre à gaz),

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Formation théorique sur support power point
- ◆ Théorie avec séquences audiovisuelles,
- ◆ Extincteurs à eau, poudre et CO2,
- ◆ Aire de feu spécifique ou simulateur incendie à gaz.

#### VALIDATION :

En fin de formation une attestation de formation sera délivrée aux participants et le registre de sécurité sera renseigné.



#### PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



#### DURÉE

3h | 0,5 jour

#### INTRA



#### CONDITIONS DE RÉALISATION

Stéphane AUGEREAU

06 14 29 11 84

[contact@4x-securite.fr](mailto:contact@4x-securite.fr)



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

[4x-securite.fr](http://4x-securite.fr)



## FORMATION 04.

# Équipier de 1<sup>ère</sup> intervention, Guides et Serres files



### SOMMAIRE / INCENDIE

#### PERSONNES CONCERNÉES :

Tout le personnel de l'entreprise.

#### OBJECTIF :

- ◆ Savoir réagir face à un départ de feu,
- ◆ Savoir quel type d'extincteur utiliser en fonction de la classe de feu,
- ◆ Savoir donner l'alerte,
- ◆ Répondre à la réglementation du code du travail, articles R4227-28 et R4227-39,
- ◆ Savoir organiser l'évacuation du bâtiment en définissant les guides et serre files,
- ◆ Définir un protocole d'alerte interne.

#### PROGRAMME :

- Les causes d'incendie,
- Le triangle du feu,
- Les classes de feu,
- Les modes de propagation,
- Les fumées et leurs effets sur l'homme,
- Protocole d'alerte interne,
- L'alerte,
- Les principes d'extinction,
- Les moyens d'extinction,
- Les guides et serre-files,
- Mise en œuvre d'extincteurs sur feu réel (bac à feu propre à gaz),
- Visite d'une partie du bâtiment pour mise en pratique du protocole d'évacuation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Formation théorique sur support power point
- ◆ Théorie avec séquences audiovisuelles,
- ◆ Extincteurs à eau, poudre et CO2,
- ◆ Aire de feu spécifique ou simulateur incendie à gaz.

#### VALIDATION :

En fin de formation une attestation de formation sera délivrée aux participants et le registre de sécurité sera renseigné.



**PARTICIPANTS**  
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



**DURÉE**  
4h | 0,5 jour

**INTRA**



**CONDITIONS DE RÉALISATION**

Stéphane AUGEREAU

06 14 29 11 84

[contact@4x-securite.fr](mailto:contact@4x-securite.fr)



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

[4x-securite.fr](http://4x-securite.fr)





## SOMMAIRE / INCENDIE

**PERSONNES CONCERNÉES :**

Tout le personnel de l'entreprise.

**OBJECTIF :**

- ◆ Savoir réagir face à un départ de feu,
- ◆ Savoir mettre en œuvre les équipements spéciaux de l'entreprise,
- ◆ Savoir isoler l'entreprise contre les risques de pollution environnemental (réseau d'eau),
- ◆ Répondre à la réglementation du code du travail, articles R4227-38 et L4121-1,
- ◆ Répondre à la réglementation APSAD R6,
- ◆ Définir un protocole d'alerte interne.

**PROGRAMME :**

- LE FEU
  - Les causes d'incendie,
  - Le développement d'un incendie,
  - Le Triangle du feu - La combustion,
  - La propagation
  - L'auto-entretien du feu,
  - Classes de feux A, B, C, D, F,
  - Comportement au feu des matériaux et éléments de construction.
- LES MOYENS DE PREMIERE INTERVENTION
  - Les différents extincteurs – appareils mobiles,
  - Les moyens de seconde intervention,
  - RIA : Robinet d'Incendie Armé,
  - Extincteurs sur roue, La motopompe, Les lances à incendie,
  - Le générateur de mousse.
- LA SECURITE INCENDIE DANS L'ETABLISSEMENT
  - Inventaire des mesures de prévention mises en place dans l'établissement,
  - Organisation générale de lutte contre l'incendie,
  - Attitude à adopter en cas de début d'incendie,
  - Consignes générales et particulières,
  - Intervention des ESI.

**MOYENS PÉDAGOGIQUES :**

- ◆ Formation théorique sur support power point
- ◆ Théorie avec séquences audiovisuelles,
- ◆ Extincteurs à eau, poudre et CO2,
- ◆ Mise en œuvre des moyens spécifiques à l'entreprise,
- ◆ Aire de feu spécifique ou simulateur incendie à gaz.

**VALIDATION :**

En fin de formation une attestation de formation sera délivrée aux participants et le registre de sécurité sera renseigné. Recyclage tous les 6 mois.



**PARTICIPANTS**  
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



**DURÉE**  
7h30 | 1  
jour

**INTRA**



**CONDITIONS DE  
RÉALISATION**

Stéphane AUGEREAU

06 14 29 11 84

[contact@4x-securite.fr](mailto:contact@4x-securite.fr)



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

[4x-securite.fr](http://4x-securite.fr)





## SOMMAIRE / INCENDIE

**PERSONNES CONCERNÉES :**

Tout le personnel de l'entreprise.

**OBJECTIF :**

- ◆ Savoir réagir face à un départ de feu,
- ◆ Savoir mettre en œuvre les équipements spéciaux de l'entreprise,
- ◆ Savoir isoler l'entreprise contre les risques de pollution environnemental (réseau d'eau),
- ◆ Répondre à la réglementation du code du travail, articles R4227-38 et L4121-1,
- ◆ Répondre à la réglementation APSAD R6,
- ◆ Définir un protocole d'alerte interne.

**PROGRAMME :**

- LE FEU
  - Les causes d'incendie,
  - Le développement d'un incendie,
  - Le Triangle du feu - La combustion,
  - La propagation - L'auto-entretien du feu,
  - Classes de feux A, B, C, D, F,
  - Comportement au feu des matériaux et éléments de construction.
- LES MOYENS DE PREMIERE INTERVENTION
  - Les différents extincteurs - appareils mobiles,
  - Les moyens de seconde intervention,
  - Ria - Robinet d'Incendie Armé,
  - Extincteurs sur roue, La motopompe, Les lances à incendie,
  - Le générateur de mousse.
- LA SECURITE INCENDIE DANS L'ETABLISSEMENT
  - Inventaire des mesures de prévention mises en place dans l'établissement,
  - Organisation générale de lutte contre l'incendie,
  - Attitude à adopter en cas de début d'incendie,
  - Consignes générales et particulières,
  - Intervention des ESI.

**MOYENS PÉDAGOGIQUES :**

- ◆ Formation théorique sur support power point
- ◆ Théorie avec séquences audiovisuelles,
- ◆ Extincteurs à eau, poudre et CO<sub>2</sub>,
- ◆ Mise en œuvre des moyens spécifiques à l'entreprise,
- ◆ Aire de feu spécifique ou simulateur incendie à gaz.

**VALIDATION :**

En fin de formation une attestation de formation sera délivrée aux participants et le registre de sécurité sera renseigné. Recyclage tous les 6 mois.



**PARTICIPANTS**  
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



**DURÉE**  
7h30 | 1 jour

**INTRA**

**CONDITIONS DE RÉALISATION**

Stéphane AUGEREAU

06 14 29 11 84

[contact@4x-securite.fr](mailto:contact@4x-securite.fr)



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

[4x-securite.fr](http://4x-securite.fr)



## FORMATION 07.

# Evacuation Guides et Serres files



### SOMMAIRE / INCENDIE

#### PERSONNES CONCERNÉES :

Le personnel en charge de l'évacuation de l'entreprise..

#### OBJECTIF :

- ◆ Contrôler la connaissance et la mise en application des consignes d'évacuation par le personnel,
- ◆ Contrôler l'efficacité des consignes,
- ◆ Evaluer la mise en application du protocole d'alerte interne,
- ◆ Répondre à la réglementation régissant les modalités d'évacuation d'un bâtiment (Article L4121-1 et R4227-39).

#### PROGRAMME :

- Définir ce qu'est un guide et un Serre File,
- Le protocole d'alerte interne,
- Rôle et organisation de l'évacuation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Formation théorique sur support power point
- ◆ Mise en application sur site.

#### VALIDATION :

En fin de formation une attestation de formation sera délivrée aux participants et le registre de sécurité sera renseigné.



#### PARTICIPANTS 10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



#### DURÉE 2h

#### INTRA



#### CONDITIONS DE RÉALISATION

Stéphane AUGEREAU

06 14 29 11 84

[contact@4x-securite.fr](mailto:contact@4x-securite.fr)



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

[4x-securite.fr](http://4x-securite.fr)





### SOMMAIRE / INCENDIE

#### PERSONNES CONCERNÉES :

Le personnel de l'entreprise.

#### OBJECTIF :

- ◆ Contrôler la connaissance et la mise en application des consignes d'évacuation par le personnel,
- ◆ Contrôler l'efficacité des consignes,
- ◆ Evaluer la mise en application du protocole d'alerte interne,
- ◆ Répondre à la réglementation régissant les modalités d'évacuation d'un bâtiment (Article L4121-1 et R4227-39).
- ◆ Evaluer et le cas échéant rectifier certains scenarios.

#### PROGRAMME :

- **En amont de l'exercice :**
  - Présentation des consignes de sécurité de l'établissement par le responsable sécurité,
  - Analyse des plans et des scénarios,
  - Mise en place du scénario de l'exercice.
- **Après l'exercice :**
  - Débriefing,
  - Analyse et critique de l'exercice,
  - Définition des axes de sensibilisation ou d'amélioration.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Echange avec le formateur,
- ◆ Pratique avec mise en situation.

#### VALIDATION :

En fin de formation le registre de sécurité sera renseigné.



#### PARTICIPANTS 10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



#### DURÉE 2h

#### INTRA



#### CONDITIONS DE RÉALISATION

Stéphane AUGEREAU

06 14 29 11 84

**s.augereau@4x-  
securite.fr**



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

**4x-securite.fr**





FIRST AID KIT

**01.**

Gestes qui  
sauvent

**02.**

SST initial

**03.**

MAC SST

**04.**

Initiation  
défibrillateur

**SECOURISME**



## FORMATION 01.

# Gestes qui sauvent



### SOMMAIRE / SECOURISME

#### PERSONNES CONCERNÉES :

Tout le personnel à l'exception des SST.

#### OBJECTIF :

- ◆ Savoir réagir face à une personne en détresse,
- ◆ Savoir donner l'alerte..

#### PROGRAMME :

- Savoir arrêter une hémorragie,
- Savoir dégager les voies aériennes,
- Savoir mettre une personne en Position Latéral de Sécurité,
- Savoir reconnaître une personne en arrêt cardio ventilatoire,
- Savoir mettre en œuvre un défibrillateur associé à une réanimation cardio-pulmonaire,
- Savoir donner l'alerte.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Formation théorique sur support power point,
- ◆ Théorie avec séquences audiovisuelles,
- ◆ Echanges avec le formateur issu du milieu Pompiers et moniteur SST,
- ◆ Pratique avec mise en situation sur cas concrets.

#### VALIDATION :

En fin de stage un certificat de formation sera délivré aux participants.



#### PARTICIPANTS

**4 stagiaires minimum**  
**10 stagiaires maximum**

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



#### DURÉE

3h | 0.5 jour

#### INTRA



#### CONDITIONS DE RÉALISATION

Stéphane AUGEREAU 06 14  
29 11 84

**contact@4x-securite.fr**



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

**4x-securite.fr**



### SOMMAIRE / SECOURISME

#### PERSONNES CONCERNÉES :

Tout le personnel dans l'entreprise..

#### OBJECTIF :

- ◆ Apprendre au personnel à intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail et, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail..

#### PROGRAMME :

- Rôle du SST dans l'entreprise
- Protéger
- Examiner
- Faire alerter ou alerter
- Secourir
  - La victime saigne abondamment,
  - La victime s'étouffe,
  - La victime se plaint de malaise,
  - La victime se plaint de brûlures,
  - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements,
  - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment,
  - La victime ne répond pas mais elle respire,
  - La victime ne répond pas et ne respire pas,
  - Situations inhérentes aux risques spécifiques.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Mannequin nourrisson,
- ◆ Mannequin enfant,
- ◆ Mannequin adulte,
- ◆ Divers outils de simulation,
- ◆ Trousse de pharmacie,
- ◆ Kit de maquillage pédagogique,
- ◆ Plan d'intervention INRS,
- ◆ Défibrillateur de formation automatique externe (ou semi-automatique).

#### VALIDATION :

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves certificatives, l'Assurance Maladie-Risques Professionnels et l'INRS leur délivrent un certificat de « Sauveteur Secouriste du Travail » valable 24 mois et une attestation de fin de formation validant les acquis.



#### PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum  
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



#### DURÉE

14h | 2 jour

#### INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

#### INTER



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

#### INTRA



CONDITION DE  
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr

## FORMATION 03.

# MAC SST

## Maintien des Acquis de Sauveteur Secouriste de Travail

Recyclage



### SOMMAIRE / SECOURISME

#### PERSONNES CONCERNÉES :

Tout le personnel déjà SST dans l'entreprise..

#### OBJECTIF :

- ◆ Maintenir et actualiser les compétences de Sauveteur Secouriste du Travail.

#### PROGRAMME :

- Rôle du SST dans l'entreprise
- Protéger
- Examiner
- Faire alerter ou alerter
- Secourir
  - La victime saigne abondamment,
  - La victime s'étouffe,
  - La victime se plaint de malaise,
  - La victime se plaint de brûlures,
  - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements,
  - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment,
  - La victime ne répond pas mais elle respire,
  - La victime ne répond pas et ne respire pas,
  - Situations inhérentes aux risques spécifiques.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Mannequin nourrisson,
- ◆ Mannequin enfant,
- ◆ Mannequin adulte,
- ◆ Divers outils de simulation,
- ◆ Trousse de pharmacie,
- ◆ Kit de maquillage pédagogique,
- ◆ Plan d'intervention INRS,
- ◆ Défibrillateur de formation automatique externe (ou semi-automatique).

#### VALIDATION :

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves certificatives, l'Assurance Maladie-Risques Professionnels et l'INRS leur délivrent un certificat de « Sauveteur Secouriste du Travail » valable 24 mois et une attestation de fin de formation validant les acquis.



#### PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum  
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



DURÉE  
7h | 1 jour

#### INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

#### INTER



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

#### INTRA



CONDITION DE  
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



## FORMATION 04.

# Initiation défibrillateur



### SOMMAIRE / SECOURISME

#### PERSONNES CONCERNÉES :

Tout le personnel de l'entreprise..

#### OBJECTIF :

- ◆ Savoir reconnaître une personne en arrêt cardio ventilatoire,
- ◆ Savoir mettre en œuvre un défibrillateur associé à une réanimation cardio-pulmonaire,
- ◆ Savoir donner l'alerte.

#### PROGRAMME :

- Qu'est-ce que la fibrillation,
- Rôle du défibrillateur,
- Définition de l'arrêt cardiaque,
- Comment aborder la victime et détecter un arrêt cardiaque,
- Le message d'alerte,
- Mise en œuvre du défibrillateur,
- Mise en œuvre de la réanimation cardio-pulmonaire,

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Formation théorique sur support power point
- ◆ Théorie avec séquences audiovisuelles,
- ◆ Echanges avec le formateur issu du milieu Pompiers et moniteur SST,
- ◆ Pratique avec mise en situation sur cas concrets.

#### VALIDATION :

En fin de stage un certificat de formation sera délivré aux participants.



#### PARTICIPANTS

**4 stagiaires minimum**  
**10 stagiaires maximum**

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



#### DURÉE

1h

#### INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

#### INTER



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
[4x-securite.fr](http://4x-securite.fr)

#### INTRA



CONDITION DE  
RÉALISATION

[contact@4x-securite.fr](mailto:contact@4x-securite.fr)



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

[4x-securite.fr](http://4x-securite.fr)





**01.**

Auxiliaire de  
prévention

**02.**

Gestes &  
Postures

**03.**

APS ASD

**04.**

PRAP IBC

**05.**

PRAP 2S

**06.**

Prévention des  
TMS  
Petite enfance

**07.**

D.U.E.R.P

**08.**

Aide à l'élaboration  
des documents de  
sécurité

# HYGIÈNE & SÉCURITÉ



# FORMATION 01.

## Auxiliaire de prévention



### SOMMAIRE / HYGIÈNE & SÉCURITÉ

#### PERSONNES CONCERNÉES :

Tout le personnel de l'entreprise.

#### OBJECTIF :

- ◆ Sensibiliser les personnes à la sécurité en entreprise afin de prévenir les risques professionnels et d'appréhender les enjeux directs et indirects d'une démarche de prévention.

#### PROGRAMME :

- Les accidents du travail et maladies professionnelles,
- Les conséquences directes et indirectes des accidents du travail,
- Rôle d'acteur de la prévention,
- La démarche de prévention,
- L'analyse du risque (Mécanisme d'Apparition du Dommage),
- Communiquer avec sa hiérarchie.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Formation théorique sur support power point,
- ◆ Echange avec le formateur sur les facteurs croisés entre la théorie et les données internes à l'entreprises.

#### VALIDATION :

En fin de stage, le formateur remettra une attestation de fin de formation.



#### PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum  
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



#### DURÉE

7h | 1 jour

#### INTRA



#### CONDITIONS DE RÉALISATION

Stéphane AUGEREAU

06 14 29 11 84

[contact@4x-securite.fr](mailto:contact@4x-securite.fr)



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

[4x-securite.fr](http://4x-securite.fr)



## FORMATION 02.

# Gestes & Postures



### SOMMAIRE / HYGIÈNE & SÉCURITÉ

#### PERSONNES CONCERNÉES :

Tout le personnel de l'entreprise.

#### OBJECTIF :

- ◆ Analyser le poste de travail et évaluer le risque,
- ◆ Avoir des notions d'anatomie pour comprendre les limites de notre corps,
- ◆ Appréhender les risques dorsaux lombaires pour mieux les prévenir,
- ◆ Adapter sa position de travail.

#### PROGRAMME :

- Analyse du poste de travail,
- Evaluation de la situation,
- Notion d'anatomie,
- Physiologie et biomécanique du rachis,
- Apprentissage du verrouillage lombaire,
- Apprentissage des postures variantes,
- Exercice de détente et d'entretien du rachis,
- Démonstration et réalisation de manutention de charge dans les principes de base d'économie d'effort,
- Travail interactif d'aménagement de poste de travail,
- Les gestes à éviter.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Formation assurée par un ergonome,
- ◆ Formation action
- ◆ Théorie avec séquences audiovisuelles et travail de sous-groupes puis restitution correction,
- ◆ Pratique avec mise en situation au sein de l'entreprise.

#### VALIDATION :

En fin de stage la délivrance d'une attestation de formation sera délivrée aux participants.



#### PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum  
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



#### DURÉE

7h | 1 jour

#### INTRA



#### CONDITIONS DE RÉALISATION

Stéphane AUGEREAU

06 14 29 11 84

[contact@4x-securite.fr](mailto:contact@4x-securite.fr)



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

[4x-securite.fr](http://4x-securite.fr)



## FORMATION 03.

# APS ASD

Acteur de Prévention au sein de la Structure d'Aide et de Soins à Domicile



### SOMMAIRE / HYGIÈNE & SÉCURITÉ

#### PERSONNES CONCERNÉES :

Personnes intervenantes dans les secteurs d'aide et de soins à domicile.

#### OBJECTIF :

- ◆ Mettre à disposition un outil de suivi du document unique,
- ◆ Former les salariés du secteur « aide et soins à domicile » afin de prévenir les risques professionnels et mieux appréhender les situations de travail.

#### PROGRAMME :

- Les accidents du travail et maladies professionnelles,
- Rôle d'acteur de la prévention,
- La démarche de prévention,
- Le phénomène du risque,
- L'activité physique et le fonctionnement du corps humain,
- Analyser sa situation de travail,
- Communiquer avec son entourage,
- Principes de base de sécurité physique et d'économie d'efforts,
- Situer le Sauveteur Secouriste du Travail dans son environnement de travail :
  - Protéger,
  - Examiner,
  - Faire alerter ou alerter,
  - Secourir.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Formation théorique sur support power point,
- ◆ Théorie avec séquences audiovisuelles,
- ◆ Echanges avec le formateur,
- ◆ Pratique avec mise en situation.

#### VALIDATION :

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves certificatives, l'Assurance Maladie-Risques Professionnels et l'INRS leur délivrent un certificat de « Acteur Prévention Secours aide et soins à domicile » valable 24 mois et une attestation de fin de formation validant les acquis.



#### PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum  
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



#### DURÉE

21h | 3 jours

#### INTRA



#### CONDITIONS DE RÉALISATION

Stéphane AUGEREAU

06 14 29 11 84

[contact@4x-securite.fr](mailto:contact@4x-securite.fr)



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

[4x-securite.fr](http://4x-securite.fr)



## FORMATION 04.

# PRAP IBC

## Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Industrie Bâtiment Commerce



### SOMMAIRE / HYGIÈNE & SÉCURITÉ

#### PERSONNES CONCERNÉES :

Tout le personnel de l'entreprise

#### OBJECTIF :

- ◆ Comprendre les enjeux des risques d'accidents et de maladies professionnelles liées aux activités physiques au travail
- ◆ Connaître l'anatomie et la physiologie permettant d'identifier les risques physiques
- ◆ Identifier les déterminants des risques sur l'activité de travail (analyse de poste)
- ◆ Pouvoir proposer des axes d'amélioration
- ◆ Savoir appliquer les principes de base de sécurité et d'économie d'effort en situation de travail par les gestes et postures

#### PROGRAMME :

- Présentation de la démarche PRAP dans l'entreprise
- Le rôle de l'acteur PRAP
- Être capable de situer l'importance des atteintes à la santé (AT/MP) liées à l'activité physique
- Les enjeux humains et économiques pour le personnel et l'établissement
- Les principes de la prévention des risques
- Savoir situer la place de l'activité physique au travail,
- Anatomie de l'appareil locomoteur,
- Les atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences,
- Les facteurs de risques,
- Savoir décrire son activité de travail et repérer les situations dangereuses,
- Savoir repérer les déterminants de l'activité physique,
- Analyse de situation de travail,
- Être capable de proposer des axes d'amélioration,
- Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort (gestes et postures).

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Formation action:
  - Théorie avec séquences audiovisuelles et travail de sous-groupes puis restitution correction,
  - Pratique avec mise en situation au sein de l'établissement,
  - Restitution de l'analyse de poste et des améliorations.

#### VALIDATION :

En fin de stage la délivrance d'un certificat INRS d'acteur PRAP sera délivré aux participants.

Périodicité de recyclage : 2 ans.



#### PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum  
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



#### DURÉE

7h | 1 jour

#### INTRA



#### CONDITIONS DE RÉALISATION

Stéphane AUGEREAU

06 14 29 11 84

[contact@4x-securite.fr](mailto:contact@4x-securite.fr)



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

[4x-securite.fr](http://4x-securite.fr)



## FORMATION 05.

# PRAP 2S

## Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Sanitaire et Sociale



### SOMMAIRE / HYGIÈNE & SÉCURITÉ

#### PERSONNES CONCERNÉES :

Toute personne travaillant dans les secteurs sanitaire et social, établissements de santé, structures d'aide et de soins à la personne ou EHPAD.

#### OBJECTIF :

- ◆ Comprendre les enjeux des risques d'accidents et de maladies professionnelles liées aux activités physiques au travail
- ◆ Connaître l'anatomie et la physiologie permettant d'identifier les risques physiques
- ◆ Identifier les déterminants des risques sur l'activité de travail (analyse de poste)
- ◆ Pouvoir proposer des axes d'amélioration
- ◆ Savoir appliquer les principes de base de sécurité et d'économie d'effort en situation de travail par les gestes et postures

#### PROGRAMME :

- Présentation de la démarche PRAP dans l'entreprise
- Le rôle de l'acteur PRAP
- Être capable de situer l'importance des atteintes à la santé (AT/MP) liées à l'activité physique
- Les enjeux humains et économiques pour le personnel et l'établissement
- Les principes de la prévention des risques
- Les mécanismes du corps, l'appareil locomoteur,
- L'activité physique et ses atteintes principales du corps,
- Les conséquences sur la santé,
- Les axes d'amélioration des conditions de travail,
- Les gestes et postures adaptés aux situations de travail,
- L'économie d'effort,
- Les particularités pour la manutention de personnes,
- L'aménagement dimensionnel,
- L'ergonomie et l'environnement du poste de travail,
- Étudier les aménagements avec sa hiérarchie,
- Mise en pratique.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Formation action
  - Théorie avec séquences audiovisuelles et travail de sous-groupes puis restitution correction
  - Pratique avec mise en situation au sein de l'établissement
  - Restitution de l'analyse de poste et des améliorations

#### VALIDATION :

En fin de stage la délivrance d'un certificat INRS d'acteur PRAP sera délivré aux participants.

Périodicité de recyclage : 2 ans.



#### PARTICIPANTS

**4 stagiaires minimum**  
**10 stagiaires maximum**

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



#### DURÉE

**7h | 1 jour**

#### INTRA



#### CONDITIONS DE RÉALISATION

Stéphane AUGEREAU

06 14 29 11 84

**contact@4x-securite.fr**



# Sécurité

AUDIT & FORMATION

**4x-securite.fr**



## FORMATION 05.

# Prévention des TMS (Troubles MusculoSquelettiques) - Secteur Petite Enfance



### SOMMAIRE / HYGIÈNE & SÉCURITÉ

#### PERSONNES CONCERNÉES :

Tous les personnels travaillant dans le secteur de la petite enfance.

#### OBJECTIF :

◆ Poser une évaluation diagnostique dans les pratiques professionnelles, organisationnelle et matérielle afin de répondre aux besoins de formation de l'institution dans le cadre de la diminution des TMS et AT du personnel.

#### PROGRAMME :

- Connaître les risques de son métier
  - Les mécanismes d'apparition du dommage
  - Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits.
- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.
  - Connaître le fonctionnement du corps humain et ses limites
  - Repérer les limites du fonctionnement du corps humain.
  - Identifier et caractériser les différentes atteintes de santé
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
  - Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité
    - Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique
    - Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiel
- Les principes de sécurité et d'économie d'effort
  - Connaître et appliquer les principes de sécurité et d'économie d'effort à

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Formation action
  - Théorie avec séquences audiovisuelles et travail de sous-groupes puis restitution correction
  - Pratique avec mise en situation au sein de l'établissement
  - Restitution de l'analyse de poste et des améliorations

#### VALIDATION :

Evaluation formative tout au long de la formation  
Remise d'attestation de suivi de formation.



#### PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum  
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



#### DURÉE

14h | 2 jours  
( + 1 jour de diagnostique préliminaire)

#### INTRA



#### CONDITIONS DE RÉALISATION

Stéphane AUGEREAU

06 14 29 11 84

[contact@4x-securite.fr](mailto:contact@4x-securite.fr)



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

[4x-securite.fr](http://4x-securite.fr)



## FORMATION 07.

# D.U.E.R.P

## Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels



### SOMMAIRE / HYGIÈNE & SÉCURITÉ

#### PERSONNES CONCERNÉES :

Entreprise n'ayant pas d'outils et de méthode d'analyse et de suivi du Document Unique, aide à la mise en place de l'outil.

#### OBJECTIF :

- ◆ Mettre à disposition un outil de suivi du document unique,
- ◆ Accompagner l'entreprise à la structuration d'un outil adapté à ses besoins et la former pour qu'elle devienne autonome dans le suivi de cet outil.

#### PROGRAMME :

- Analyse de l'entreprise et adaptation de l'outil aux besoins :
  - Analyse par poste, par secteur, par activité,
- Mise à disposition de l'outil de gestion,
- Accompagnement à la mise en place de l'outil :
  - Vérifications et conseils,
  - Suivi de l'action..

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Formation théorique sur l'outil,
- ◆ Echanges avec le formateur,
- ◆ Pratique avec mise en situation dans l'entreprise.

#### VALIDATION :

Mise en place du D.U.E.R.P.



#### PARTICIPANTS

**4 stagiaires minimum**  
**10 stagiaires maximum**

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



#### DURÉE

**21h | 3 jours**

#### INTRA



#### CONDITIONS DE RÉALISATION

Stéphane AUGEREAU

06 14 29 11 84

**contact@4x-securite.fr**



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

**4x-securite.fr**



## FORMATION 08.

# Aide à l'élaboration des documents de sécurité



### SOMMAIRE / HYGIÈNE & SÉCURITÉ

#### PERSONNES CONCERNÉES :

Entreprise n'ayant pas d'outils et de méthode d'analyse et de suivi du Document Unique, aide à la mise en place de l'outil.

#### OBJECTIF :

- ◆ Mettre à disposition un outil de suivi du document unique,
- ◆ Accompagner l'entreprise à la structuration d'un outil adapté à ses besoins et la former pour qu'elle devienne autonome dans le suivi de cet outil.

#### PROGRAMME :

- Analyse de l'entreprise et adaptation de l'outil aux besoins :
  - Analyse par poste, par secteur, par activité,
- Mise à disposition de l'outil de gestion,
- Accompagnement à la mise en place de l'outil :
  - Vérifications et conseils,
  - Suivi de l'action..

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Formation théorique sur l'outil,
- ◆ Echanges avec le formateur,
- ◆ Pratique avec mise en situation dans l'entreprise.

#### VALIDATION :

Mise en place du D.U.E.R.P.



#### PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum  
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



#### DURÉE

21h | 3 jours

#### INTRA



#### CONDITIONS DE RÉALISATION

Stéphane AUGEREAU

06 14 29 11 84

[contact@4x-securite.fr](mailto:contact@4x-securite.fr)



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

[4x-securite.fr](http://4x-securite.fr)





**01.**

TFP APS

**02.**

MAC APS

**SURETÉ**



## TFP APS

Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité



## SOMMAIRE / SURETÉ

## PERSONNES CONCERNÉES :

Les personnes voulant exercer les activités de sécurité privée régies par le livre VI du code de la sécurité intérieure.

## CONDITIONS PARTICULIÈRES : PRE-REQUIS

Pour l'obtention du justificatif d'aptitude professionnelle, les organismes de formation s'assurent que les stagiaires disposent d'une connaissance de la langue française caractérisée par la compréhension du langage nécessaire à l'exercice d'une activité privée de sécurité, ainsi que la capacité à effectuer un compte-rendu, par oral et par écrit. Leur niveau est celui défini par le niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues, (recommandation CM/ Rec (2008) du 2 juillet 2008). Posséder une autorisation préalable ou provisoire délivrée par la commission régionale ou interrégionale d'agrément et de contrôle ou un numéro de carte professionnelle en cours de validité.

## OBJECTIF :

- ◆ Être capable d'effectuer les missions d'agent de prévention et de sécurité privée en toute connaissance des aspects techniques et législatifs encadrant les missions de la sécurité privée.

## PROGRAMME :

**TRONC COMMUN** 41h00

- Module juridique :
  - Environnement juridique de la sécurité privée.
- Module stratégique :
  - Gestion des premiers secours,
  - Gestion des risques et des situations conflictuelles,
  - Transmission des consignes et des informations

**SPECIALISATION AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE**

134h00

- Module juridique :
  - Environnement juridique de la sécurité privée
- Module gestion des risques :
  - Gestion des risques
  - Connaissance des vecteurs d'incendie
  - Prévention des risques terroristes
  - Secourir
- Module gestion des conflits :
  - Gestion des risques et des situations conflictuelles
  - Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées
- Module stratégique :
  - Connaissance de l'outil informatique
  - Transmission
- Module professionnel :
  - Surveillance et gardiennage
  - Evènementiel



## PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



## DURÉE

182h | 26 jours

## INTER



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

## INTRA



CONDITION DE  
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





### SOMMAIRE / SURETÉ

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Conformément à l'annexe III de l'Arrêté du 1er juillet 2016 :  
« Référentiel technique particulier pour l'activité de surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou gardiennage » (annexe ci-jointe).

#### VALIDATION :

**La composition du jury garantit son impartialité.** Le président du jury est désigné par la branche professionnelle pour la délivrance des certificats de qualification professionnelle. Le président du jury a une voix prépondérante.

- QCM & Mise en situation pratique (examen sur une journée)

- L'examen du CQP se déroulera sur 15 unités de valeurs :  
La Formation CQP APS est validée par un examen assuré par un jury composé, à minima, de deux personnes représentant les activités privées de sécurité concernées. Les membres du jury ne font pas partie de l'organisme de formation. Ils justifient, à minima, de deux années d'exercice professionnel dans le domaine d'activité concerné.

#### ANNEXE III :

RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE PARTICULIER POUR L'ACTIVITÉ DE SURVEILLANCE HUMAINE OU SURVEILLANCE PAR DES SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES DE SÉCURITÉ OU GARDIENNAGE

Ce référentiel n'est pas applicable pour la formation aux activités qui relèvent de l'article L. 6342-4 du code des transports et dont l'exercice requiert une certification au titre du règlement d'exécution (UE) 2015/1998.

##### 1. Locaux

- Une surface intérieure ou une surface extérieure suffisante pour permettre l'exercice de ronde de surveillance sur un parcours, d'une distance minimale de 100 mètres, avec pointeaux fixes et comprenant :
  - des escaliers, ou
  - des couloirs, ou
  - des salles (à l'exclusion de la salle utilisée pour les cours théoriques), ou
  - un parking.
- Une zone permettant l'emploi d'extincteurs sur feu réel ou un bac à feu écologique à gaz,
  - Un lieu dédié et indépendant propre à la mise en place d'un poste central de sécurité dont les principaux équipements de sécurité, définis au point 2.2, seront installés de façon permanente et fixe.

##### 2. Matériels

###### 2.1. Matériels minimums dédiés uniquement à la formation.

- blocs d'éclairage de sécurité,
- détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels,
- un extincteur en coupe, six extincteurs à eau, un extincteur CO2,
- plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées,
- les matériels nécessaires à l'obtention de l'habilitation INRS,
- des mannequins nourrissons, enfants et adultes permettant la formation des gestes de premiers secours,
- un défibrillateur de formation automatique externe ou semi-automatique,
- un cahier de suivi de l'entretien sanitaire du matériel secourisme,
- des gants adaptés pour l'exercice des palpations de sécurité,



#### PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



#### DURÉE

182h | 26 jours

#### INTER



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

#### INTRA



CONDITION DE  
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





SOMMAIRE / SURETÉ

ANNEXE III : (suite)

- un magnétomètre (détecteur de métaux portatifs).
- engins pyrotechniques permettant la réalisation de mise en situation pratique pour leur neutralisation.
  - 2.2. Poste central de sécurité pédagogique.  
L'organisme de formation doit disposer d'un poste central de sécurité dédié à la formation et comprenant au minimum :
- un système de sécurité incendie : une centrale de mise en sécurité incendie ou un système analogue, équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentations,
- un système de pointage et d'enregistrement des rondes permettant d'organiser des exercices pratiques avec 6 points de contrôles et les points d'événement « incendie », « fuite d'eau » et « effraction »,
- 3 appareils émetteur-récepteur dont un est équipé de la fonction protection du travailleur isolé (PTI) ou dispositif d'alarme pour travailleur isolé (DATI),
- 3 téléphones, et leur mode d'emploi, permettant de simuler une communication entre le poste de contrôle et un interlocuteur situé dans une pièce différente,
- une armoire à clés comportant différents types de moyen d'accès,
- une centrale d'alarme intrusion ou un système analogue en état de fonctionnement reliée à différents types de détecteurs,
- un système de vidéosurveillance équipée d'au minimum 3 caméras,
- un registre de consignes,
- un registre de clés, de badges et de visiteurs,
- un modèle de permis feu,
- un ordinateur permettant d'établir un compte-rendu, une main courante électronique, un rapport d'anomalie fonctionnelle et permettant d'archiver les rondes effectuées sur les quatre dernières sessions de formation,
- un modèle de main courante et de rapport d'anomalie en version papier.
  - 3. Formateurs.  
Les formateurs disposent à minima :
- pour les modules relatifs à la prévention des risques incendie, un diplôme SSIAP et des attestations de recyclage correspondante,
- pour les modules SST, une attestation de formation de formateur SST,
- Les formateurs disposent, a minima, pour les modules relatifs à l'activité de surveillance générale et de gardiennage :
  - soit de 2 années d'exercice professionnel dans le domaine de l'activité concernée ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi que d'une attestation de formation en tant que formateur ,
  - soit de 2 années d'exercice professionnel dans la formation aux activités privées de sécurité ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi que du certificat de qualification professionnelle ou d'une certification professionnelle enregistrée au RNCP, de niveau IV minimum, relatif à l'activité concernée.



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



DURÉE

182h | 26 jours

INTER



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE  
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



Sécurité  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





## SOMMAIRE / SURETÉ

**PERSONNES CONCERNÉES :**

L'agent n'ayant pas renouvelé sa carte professionnelle dans les délais requis par l'article R. 612-17 du code de la sécurité intérieure et qui effectue une nouvelle demande de carte professionnelle pour l'exercice de la même activité doit justifier de la réalisation d'un stage, selon les modalités définies par le présent arrêté, dans un délai de douze mois avant la date de sa nouvelle demande de carte professionnelle

**CONDITIONS PARTICULIERES : PRE-REQUIS**

Être titulaire d'une carte professionnelle « Agent de Prévention et de Sécurité Privée »

**OBJECTIF :**

Maintenir et actualiser ses compétences nécessaires au renouvellement de sa carte professionnelle permettant d'exercer en qualité d'agent de prévention et de sécurité.

**PROGRAMME :**

- Gestes élémentaires de premiers secours :
  - Intervenir face à une situation d'accident
- Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité :
  - Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle
- Compétences opérationnelles générales
  - Gérer les conflits,
  - Maîtriser les mesures d'inspection-filtrage.
- Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes
  - Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes,
  - Connaître les niveaux de risques associés,
  - Connaître les différents matériels terroristes,
  - Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes,
  - Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes,
  - Savoir entretenir sa culture de la sécurité,
  - Se protéger soi-même,
  - Protéger,
  - Alerter les forces de l'ordre,
  - Faciliter l'intervention des forces de l'ordre,
  - Sécuriser une zone,
  - Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger,
  - Notions de secourisme « tactique »,
  - Alerter les secours

**PARTICIPANTS**

4 stagiaires minimum

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents

**DURÉE**

31h | 4 jours

**INTER**

RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

**INTRA**

CONDITION DE  
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





### SOMMAIRE / SURETÉ

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Conformément à l'annexe III de l'Arrêté du 1er juillet 2016 :  
« Référentiel technique particulier pour l'activité de surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou gardiennage » (annexe ci-jointe).

#### VALIDATION :

Avoir suivi l'intégralité de la formation

#### ANNEXE III :

##### RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE PARTICULIER POUR L'ACTIVITÉ DE SURVEILLANCE HUMAINE OU SURVEILLANCE PAR DES SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES DE SÉCURITÉ OU GARDIENNAGE

Ce référentiel n'est pas applicable pour la formation aux activités qui relèvent de l'article L. 6342-4 du code des transports et dont l'exercice requiert une certification au titre du règlement d'exécution (UE) 2015/1998.

##### 1. Locaux

- Une surface intérieure ou une surface extérieure suffisante pour permettre l'exercice de ronde de surveillance sur un parcours, d'une distance minimale de 100 mètres, avec pointeaux fixes et comprenant :
  - des escaliers, ou
  - des couloirs, ou
  - des salles (à l'exclusion de la salle utilisée pour les cours théoriques), ou
  - un parking.
- Une zone permettant l'emploi d'extincteurs sur feu réel ou un bac à feu écologique à gaz,
  - Un lieu dédié et indépendant propre à la mise en place d'un poste central de sécurité dont les principaux équipements de sécurité, définis au point 2.2, seront installés de façon permanente et fixe.

##### 2. Matériels

##### 2.1. Matériels minimums dédiés uniquement à la formation.

- blocs d'éclairage de sécurité,
- détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels,
- un extincteur en coupe, six extincteurs à eau, un extincteur CO2,
- plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées,
- les matériels nécessaires à l'obtention de l'habilitation INRS,
- des mannequins nourrissons, enfants et adultes permettant la formation des gestes de premiers secours,
- un défibrillateur de formation automatique externe ou semi-automatique,
- un cahier de suivi de l'entretien sanitaire du matériel secourisme,
- des gants adaptés pour l'exercice des palpations de sécurité,
- un magnétomètre (détecteur de métaux portatifs).
- engins pyrotechniques permettant la réalisation de mise en situation pratique pour leur neutralisation.



#### PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



#### DURÉE

31h | 4 jours

#### INTER



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
[4x-securite.fr](http://4x-securite.fr)

#### INTRA



CONDITION DE  
RÉALISATION

[contact@4x-securite.fr](mailto:contact@4x-securite.fr)



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

[4x-securite.fr](http://4x-securite.fr)





SOMMAIRE / SURETÉ

ANNEXE III : (suite)

2.2. Poste central de sécurité pédagogique.

L'organisme de formation doit disposer d'un poste central de sécurité dédié à la formation et comprenant au minimum :

- un système de sécurité incendie : une centrale de mise en sécurité incendie ou un système analogue, équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentations,
- un système de pointage et d'enregistrement des rondes permettant d'organiser des exercices pratiques avec 6 points de contrôles et les points d'événement « incendie », « fuite d'eau » et « effraction »,
- 3 appareils émetteur-récepteur dont un est équipé de la fonction protection du travailleur isolé (PTI) ou dispositif d'alarme pour travailleur isolé (DATI),
- 3 téléphones, et leur mode d'emploi, permettant de simuler une communication entre le poste de contrôle et un interlocuteur situé dans une pièce différente,
- une armoire à clés comportant différents types de moyen d'accès,
- une centrale d'alarme intrusion ou un système analogue en état de fonctionnement reliée à différents types de détecteurs,
- un système de vidéosurveillance équipée d'au minimum 3 caméras,
- un registre de consignes,
- un registre de clés, de badges et de visiteurs,
- un modèle de permis feu,
- un ordinateur permettant d'établir un compte-rendu, une main courante électronique, un rapport d'anomalie fonctionnelle et permettant d'archiver les rondes effectuées sur les quatre dernières sessions de formation,
- un modèle de main courante et de rapport d'anomalie en version papier.

3. Formateurs.

Les formateurs disposent à minima :

- pour les modules relatifs à la prévention des risques incendie, un diplôme SSIAP et des attestations de recyclage correspondante,
- pour les modules SST, une attestation de formation de formateur SST,
- Les formateurs disposent, a minima, pour les modules relatifs à l'activité de surveillance générale et de gardiennage :
- soit de 2 années d'exercice professionnel dans le domaine de l'activité concernée ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi que d'une attestation de formation en tant que formateur ,
- soit de 2 années d'exercice professionnel dans la formation aux activités privées de sécurité ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi que du certificat de qualification professionnelle ou d'une certification professionnelle enregistrée au RNCP, de niveau IV minimum, relatif à l'activité concernée.



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



DURÉE

31h | 4 jours

INTER



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE  
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



Sécurité  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



**01.**

SSIAP 1 Initial

**02.**

SSIAP 1  
Recyclage

**03.**

SSIAP 1 Remise  
à niveau

**04.**

SSIAP 1  
Complémentaire

**05.**

SSIAP 2 Initial

**06.**

SSIAP 2  
Recyclage

**07.**

SSIAP 2 Remise  
à niveau

**08.**

SSIAP 3 Initial

**09.**

SSIAP 3  
Recyclage

**10.**

SSIAP 3 Remise  
à niveau

**SÉCURITÉ**



SOMMAIRE / SÉCURITÉ

**PERSONNES CONCERNÉES :**

Toutes personnes souhaitant exercer dans un service de sécurité incendie et d'assistance à personnes dans un E.R.P ou un I.G.H.

**CONDITIONS PARTICULIÈRES : PRÉ-REQUIS :**

Qualification AFPS ou PSC1 ou PSE (de moins de 2 ans) ou SST en cours de validité  
Aptitude médicale physique spécifique adaptée (de moins de 3 mois)  
Compréhension et retranscription de la langue française

**OBJECTIF :**

- ◆ Permettre au stagiaire d'acquérir les compétences nécessaires aux missions de prévention et d'intervention d'un agent de sécurité incendie dans les établissements recevant du public ou dans les immeubles de grande hauteur.

**PROGRAMME :**

- **1ère partie : Le feu et ses conséquences**
  - Le feu
  - Comportement au feu
- **2ème partie : Sécurité incendie**
  - Principes de classement des établissements
  - Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
  - Desserte des bâtiments
  - Cloisonnement d'isolation des risques
  - Evacuation du public et des occupants
  - Désenfumage
  - Eclairage de sécurité
  - Présentation des différents moyens de secours
- **3ème partie : Installations techniques**
  - Installations électriques
  - Ascenseurs et nacelles
  - Installations fixes d'extinction automatique
  - Colonnes sèches et humides
  - Système de sécurité incendie
- **4ème partie : Rôle et missions des agents de sécurité incendie**
  - Présentation des consignes de sécurité et main courante
  - Poste de sécurité
  - Rondes de sécurité et surveillance des travaux
  - Mise en œuvre des moyens d'extinction
  - Appel et réception des services publics de secours
  - Sensibilisation des occupants
- **5ème partie : Concrétisation des acquis**
  - Visites applicatives



**PARTICIPANTS**

4 stagiaires minimum

12 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



**DURÉE**

77h

**INTER**



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

**INTRA**



CONDITION DE  
RÉALISATION  
contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr

SOMMAIRE / SÉCURITÉ

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Liste ci-dessous

VALIDATION :

Examen conforme aux exigences de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié

Epreuve écrite : QCM de 30 questions

Epreuve pratique : Ronde avec anomalie et sinistre

En cas de validation des 2 épreuves, le candidat obtiendra un diplôme SSIAP 1 délivré par le ministère de l'intérieur.

LISTE DES MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Extincteurs (eau, poudre, Co2) si possible en coupe
- ◆ Robinet incendie armé (en état de fonctionnement)
- ◆ Tête d'extinction automatique à eau. Enregistreur des événements avec possibilité de lecture.
- ◆ Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- ◆ Appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde
- ◆ Système de sécurité incendie : au minimum, une centrale traditionnelle équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme avec possibilité d'affichage des feux, dérangements, alimentations etc.
- ◆ Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...)
- ◆ Un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement
- ◆ Un clapet coupe-feu équipé
- ◆ Justifier l'emploi d'extincteurs sur feu réel (station feu, aire de feu)
- ◆ Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement)
- ◆ Emploi du téléphone (réception, appel)
- ◆ Registre de prise en compte des événements (heure, motif, localisation, traitement)
- ◆ Films et vidéos sur l'évolution d'un feu dans une pièce
- ◆ Film/vidéo/CD Rom sur un sinistre réel
- ◆ Système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCM.



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum

12 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



DURÉE

77h

INTER



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE  
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



Sécurité  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



## SOMMAIRE / SÉCURITÉ

## PERSONNES CONCERNÉES :

Toutes personnes souhaitant exercer dans un service de sécurité incendie et d'assistance à personnes dans un E.R.P ou un I.G.H.

## CONDITIONS PARTICULIÈRES : PRÉ-REQUIS :

- Titulaire des diplômes S.S.I.A.P., d'équivalence ou des diplômes « ERP » et « IGH » niveaux 1 à 3 ou des décisions de reconnaissance de qualification professionnelle délivrées par le ministre de l'intérieur en application des articles 3-1 à 3-3 de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié
- Qualification de secourisme en cours de validité
- Justifier d'au moins 1 607 heures d'activité d'agent de sécurité, de chef d'équipe ou de chef de service durant les trente-six derniers mois (certificat de travail, bulletin de salaire, attestation employeur)

## OBJECTIF :

◆ Les personnels des services de sécurité incendie en exercice conformément à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié doivent se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal organisé par un centre de formation agréé conformément aux dispositions de l'arrêté (programme en annexe V).  
Maintien et remise à jour des compétences nécessaires à l'exécution de la mission d'Agent de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes.

## PROGRAMME :

- **Prévention :**
  - Récapitulatif des règles de base de la prévention,
  - Evolution de la réglementation en matière de prévention.
- **Moyens de secours :**
  - Récapitulatif des différentes installations techniques,
  - Evolution de la réglementation.
- **Mise en situation d'intervention :**
  - Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un départ de feu.
  - Mise en application des acquis théoriques dans l'intervention de l'équipe de sécurité incendie.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Liste ci-dessous

## VALIDATION :

La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage valide la formation.

Dans le cas de défaillance notable au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau et une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.



## PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum

12 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



## DURÉE

14h

## INTER



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

## INTRA



CONDITION DE  
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr

SOMMAIRE / SÉCURITÉ

**LISTE DES MOYENS PÉDAGOGIQUES :**

- ◆ Extincteurs (eau, poudre, Co2) si possible en coupe
- ◆ Robinet incendie armé (en état de fonctionnement)
- ◆ Tête d'extinction automatique à eau. Enregistreur des évènements avec possibilité de lecture.
- ◆ Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- ◆ Appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde
- ◆ Système de sécurité incendie : au minimum, une centrale traditionnelle équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme avec possibilité d'affichage des feux, dérangements, alimentations etc,
- ◆ Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...)
- ◆ Un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement
- ◆ Un clapet coupe-feu équipé
- ◆ Justifier l'emploi d'extincteurs sur feu réel (station feu, aire de feu)
- ◆ Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement)
- ◆ Emploi du téléphone (réception, appel)
- ◆ Registre de prise en compte des évènements (heure, motif, localisation, traitement)
- ◆ Films et vidéos sur l'évolution d'un feu dans une pièce
- ◆ Film/vidéo/CD Rom sur un sinistre réel
- ◆ Système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCM.



**PARTICIPANTS**

**4 stagiaires minimum**

**12 stagiaires maximum**

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



**DURÉE**

**14h**

**INTER**



**RÉSERVEZ VOS DATES SUR**  
**4x-securite.fr**

**INTRA**



**CONDITION DE RÉALISATION**

**contact@4x-securite.fr**



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

**4x-securite.fr**



## SOMMAIRE / SÉCURITÉ

**PERSONNES CONCERNÉES :**

Toutes personnes souhaitant exercer dans un service de sécurité incendie et d'assistance à personnes dans un E.R.P ou un I.G.H.

**CONDITIONS PARTICULIÈRES : PRÉ-REQUIS :**

- Titulaire du SSIAP1 depuis plus de trois ans, ou ne pouvant justifier de 1607h d'activité de SSIAP1 au cours des trois dernières années,
- Qualification de secourisme en cours de validité,
- Certificat médical de moins de 3 mois pour le personnel n'étant plus en fonction.

**OBJECTIF :**

- ◆ Maintien et remise à jours des compétences nécessaires à l'exécution de la mission d'agent de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes,

**PROGRAMME :**

- **Prévention :**
  - Récapitulatif des règles de base de la prévention,
  - Evolution de la réglementation en matière de prévention.
- **Installations techniques :**
  - Récapitulatif des différentes installations techniques,
  - Evolution de la réglementation.
- ◆ **Mise en situation :**
  - Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un départ de feu,
  - Mise en application des acquis théoriques dans l'intervention de l'équipe de sécurité incendie.
- **Exploitation du PC de sécurité :**
  - Fonctionnement du poste de sécurité,
  - Appel réception et guidage des secours.
- **Ronde de sécurité et surveillance des travaux :**
  - Conduite d'une ronde de sécurité

**MOYENS PÉDAGOGIQUES :**

Liste ci-dessous

**VALIDATION :**

La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage valide la formation.

Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau et une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.

**PARTICIPANTS**

4 stagiaires minimum

12 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents

**DURÉE**

21h

**INTER**

RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

**INTRA**

CONDITION DE  
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



SOMMAIRE / SÉCURITÉ

**LISTE DES MOYENS PÉDAGOGIQUES :**

- ◆ Extincteurs (eau, poudre, Co2) si possible en coupe
- ◆ Robinet incendie armé (en état de fonctionnement)
- ◆ Tête d'extinction automatique à eau. Enregistreur des évènements avec possibilité de lecture.
- ◆ Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- ◆ Appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde
- ◆ Système de sécurité incendie : au minimum, une centrale traditionnelle équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme avec possibilité d'affichage des feux, dérangements, alimentations etc,
- ◆ Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...)
- ◆ Un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement
- ◆ Un clapet coupe-feu équipé
- ◆ Justifier l'emploi d'extincteurs sur feu réel (station feu, aire de feu)
- ◆ Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement)
- ◆ Emploi du téléphone (réception, appel)
- ◆ Registre de prise en compte des évènements (heure, motif, localisation, traitement)
- ◆ Films et vidéos sur l'évolution d'un feu dans une pièce
- ◆ Film/vidéo/CD Rom sur un sinistre réel
- ◆ Système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCM.



**PARTICIPANTS**

**4 stagiaires minimum**

**12 stagiaires maximum**

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



**DURÉE**

**21h**

**INTER**



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
[4x-securite.fr](http://4x-securite.fr)

**INTRA**



CONDITION DE  
RÉALISATION

[contact@4x-securite.fr](mailto:contact@4x-securite.fr)



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

[4x-securite.fr](http://4x-securite.fr)



## SOMMAIRE / SÉCURITÉ

## PERSONNES CONCERNÉES :

- Les hommes du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale et des titulaires du brevet national de jeunes sapeurs-pompiers, conformément aux paragraphes 1 et 2 de l'article 4 de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.
- Être titulaire d'un titre de secourisme en cours de validité : AFPS ou PSC1 acquis depuis moins de 2 ans, soit CFAPSE, PSE1 ou SST
- Être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois, conformément à l'annexe VII de l'arrêté du 02 mai 2005

## OBJECTIF :

- ◆ Permettre au stagiaire d'acquérir les compétences nécessaires aux missions de prévention et d'intervention d'un agent de sécurité incendie dans les établissements recevant du public ou dans les immeubles de grande hauteur.

## PROGRAMME :

- **1ère partie : Sécurité incendie**
  - Principes de classement des établissements
  - Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
  - Desserte des bâtiments
  - Cloisonnement d'isolation des risques
  - Evacuation du public et des occupants
  - désenfumage
  - éclairage de sécurité
  - présentation des différents moyens de secours
- **2ème partie : Installations techniques**
  - Installations électriques
  - Ascenseurs et nacelles
  - Installations fixes d'extinction automatique
  - Colonnes sèches et humides
  - Système de sécurité incendie
- **3ème partie : Rôles et missions des agents de sécurité incendie**
  - Présentation des consignes de sécurité et main courante
  - Poste de sécurité
  - Rondes de sécurité et surveillance des travaux
  - Mise en œuvre des moyens d'extinction
  - Appel et réception des services publics de secours
  - Sensibilisation des occupants
- **4ème partie : Concrétisation des acquis**
  - Visites applicatives
  - Mises en situation d'intervention



## PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum

12 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



## DURÉE

49h

## INTER



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

## INTRA



CONDITION DE  
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



Sécurité

AUDIT &amp; FORMATION

4x-securite.fr

### SOMMAIRE / SÉCURITÉ

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Liste ci-dessous

#### VALIDATION :

En fin de stage, le formateur validera le participant, et lui remettra le diplôme SSIAP1 (non soumis à évaluation).

#### LISTE DES MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Extincteurs (eau, poudre, Co2) si possible en coupe
- ◆ Robinet incendie armé (en état de fonctionnement)
- ◆ Tête d'extinction automatique à eau. Enregistreur des événements avec possibilité de lecture.
- ◆ Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- ◆ Appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde
- ◆ Système de sécurité incendie : au minimum, une centrale traditionnelle équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme avec possibilité d'affichage des feux, dérangements, alimentations etc.
- ◆ Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...)
- ◆ Un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement
- ◆ Un clapet coupe-feu équipé
- ◆ Justifier l'emploi d'extincteurs sur feu réel (station feu, aire de feu)
- ◆ Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement)
- ◆ Emploi du téléphone (réception, appel)
- ◆ Registre de prise en compte des événements (heure, motif, localisation, traitement)
- ◆ Films et vidéos sur l'évolution d'un feu dans une pièce
- ◆ Film/vidéo/CD Rom sur un sinistre réel
- ◆ Système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCM.



#### PARTICIPANTS

**4 stagiaires minimum**

**12 stagiaires maximum**

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



#### DURÉE

49h

#### INTER



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
[4x-securite.fr](http://4x-securite.fr)

#### INTRA



CONDITION DE  
RÉALISATION

[contact@4x-securite.fr](mailto:contact@4x-securite.fr)



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

[4x-securite.fr](http://4x-securite.fr)



SOMMAIRE / SÉCURITÉ

**PERSONNES CONCERNÉES :**

Personnel désirant occuper les fonctions de chef d'équipe des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes.

**CONDITIONS PARTICULIÈRES : PRÉ-REQUIS :**

Le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- Être titulaire d'une des qualifications citées à l'article 4, paragraphe 2 de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié,
- Avoir exercé l'emploi d'agent de service de sécurité incendie pendant 1 607 heures durant les vingt-quatre derniers mois. Cette disposition doit être attestée soit par l'employeur, soit par la présentation du contrat de travail ;
- Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes:
  - AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans,
  - Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité,
  - Être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois, conformément à l'annexe VII de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.

**OBJECTIF :**

◆ Permettre au stagiaire de compléter ses connaissances en matière de réglementation, d'acquérir les compétences nécessaires aux fonctions d'un chef d'équipe sécurité incendie.

**PROGRAMME :**

- **Rôle et mission du chef d'équipe :**
  - Gestion de l'équipe de sécurité,
  - Management de l'équipe de sécurité,
  - Organisation d'une séance de formation,
  - Gestion des conflits,
  - Evaluation de l'équipe,
  - Information de la hiérarchie,
  - Application des consignes de sécurité,
  - Gestion des incidents techniques,
  - Délivrance du permis de feu.
- **Manipulation des systèmes de sécurité incendie :**
  - Systèmes de détection incendie,
  - Systèmes de mise en sécurité incendie,
  - Installations fixes d'extinction automatiques.
- **Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie :**
  - Réglementation du code du travail,
  - Commission de sécurité et d'accessibilité.
- **Chef du poste central de sécurité en situation de crise :**
  - Gestion du poste central de sécurité,
  - Conseils techniques aux services de secours.



**PARTICIPANTS**

4 stagiaires minimum

12 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



**DURÉE**

77h

**INTER**



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

**INTRA**



CONDITION DE  
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



SOMMAIRE / SÉCURITÉ

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Liste ci-dessous

VALIDATION :

Epreuve écrite : QCM de 40 questions,

Epreuve orale : Animation d'une séquence pédagogique,

Epreuve pratique : Exercice de gestion du PC en situation de crise,

La validation de ces 3 épreuves par un jury conforme aux dispositions de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié permettra la délivrance du diplôme SSIAP 2.

LISTE DES MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Extincteurs (eau, poudre, Co2) si possible en coupe
- ◆ Robinet incendie armé (en état de fonctionnement)
- ◆ Tête d'extinction automatique à eau. Enregistreur des évènements avec possibilité de lecture.
- ◆ Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- ◆ Appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde
- ◆ Système de sécurité incendie : au minimum, une centrale traditionnelle équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme avec possibilité d'affichage des feux, dérangements, alimentations etc.
- ◆ Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...)
- ◆ Un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement
- ◆ Un clapet coupe-feu équipé
- ◆ Justifier l'emploi d'extincteurs sur feu réel (station feu, aire de feu)
- ◆ Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement)
- ◆ Emploi du téléphone (réception, appel)
- ◆ Registre de prise en compte des évènements (heure, motif, localisation, traitement)
- ◆ Films et vidéos sur l'évolution d'un feu dans une pièce
- ◆ Film/vidéo/CD Rom sur un sinistre réel
- ◆ Système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCM.



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum

12 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



DURÉE

77h

INTER



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE  
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



Sécurité  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr

SOMMAIRE / SÉCURITÉ

**PERSONNES CONCERNÉES :**

Titulaire du SSIAP2 ou d'une attestation de recyclage depuis moins de trois ans,  
Être en poste ou pouvoir justifier de l'emploi de chef d'équipe de sécurité incendie pendant 1607h au cours des 36 derniers mois dans un ERP, un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail.

**OBJECTIF :**

- ◆ Actualiser les compétences nécessaires à l'exécution de la mission de chef d'équipe de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes.

**PROGRAMME :**

- **Prévention :**
  - Evolution de la réglementation en matière de prévention et d'accessibilité.
- **Moyens de secours :**
  - Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours.
- **Gestion du PC de sécurité :**
  - Gestion du PC sécurité en état de crise.
- **Organisation d'une séance de formation :**
  - Formation des agents de l'équipe de sécurité incendie.
- **L'équipe de sécurité incendie :**
  - Organisation, fonctionnement et gestion de l'équipe de sécurité.

**MOYENS PÉDAGOGIQUES :**

Liste ci-dessous

**VALIDATION :**

La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage valide la formation.

Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau et une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.



**PARTICIPANTS**

**4 stagiaires minimum**

**12 stagiaires maximum**

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



**DURÉE**

**14h**

**INTER**



**RÉSERVEZ VOS DATES SUR**  
[4x-securite.fr](http://4x-securite.fr)

**INTRA**



**CONDITION DE RÉALISATION**

[contact@4x-securite.fr](mailto:contact@4x-securite.fr)



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

[4x-securite.fr](http://4x-securite.fr)



SOMMAIRE / SÉCURITÉ

**LISTE DES MOYENS PÉDAGOGIQUES :**

- ◆ Extincteurs (eau, poudre, Co2) si possible en coupe
- ◆ Robinet incendie armé (en état de fonctionnement)
- ◆ Tête d'extinction automatique à eau. Enregistreur des évènements avec possibilité de lecture.
- ◆ Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- ◆ Appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde
- ◆ Système de sécurité incendie : au minimum, une centrale traditionnelle équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme avec possibilité d'affichage des feux, dérangements, alimentations etc,
- ◆ Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...)
- ◆ Un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement
- ◆ Un clapet coupe-feu équipé
- ◆ Justifier l'emploi d'extincteurs sur feu réel (station feu, aire de feu)
- ◆ Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement)
- ◆ Emploi du téléphone (réception, appel)
- ◆ Registre de prise en compte des évènements (heure, motif, localisation, traitement)
- ◆ Films et vidéos sur l'évolution d'un feu dans une pièce
- ◆ Film/vidéo/CD Rom sur un sinistre réel
- ◆ Système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCM.



**PARTICIPANTS**

**4 stagiaires minimum**

**12 stagiaires maximum**

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



**DURÉE**

**14h**

**INTER**



**RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr**

**INTRA**



**CONDITION DE  
RÉALISATION**

**contact@4x-securite.fr**



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

**4x-securite.fr**



# FORMATION 07. SSIAP 2

## Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes

Remise à niveau

Page (1/2)



### SOMMAIRE / SÉCURITÉ

#### PERSONNES CONCERNÉES :

Les personnes titulaires du diplôme SSIAP ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1 607 heures d'activité, de chef d'équipe ou de chef de service durant les trente-six derniers mois, doivent se soumettre à une remise à niveau pour accéder à l'emploi

Être titulaire d'un certificat de secourisme en cours de validité

Être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois

#### OBJECTIF :

◆ Actualiser les compétences nécessaires à l'exécution de la mission de chef d'équipe de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes.

#### PROGRAMME :

- **Fondamentaux de sécurité incendie :**
  - Rappel sur les fondamentaux et principes de sécurité incendie au regard de la réglementation de sécurité incendie.
- **Mise en situation d'intervention :**
  - Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie,
  - Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité.
- **Prévention :**
  - Evolution de la réglementation en matière de prévention et d'accessibilité.
- **Moyens de secours :**
  - Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours.
- **Gestion du PC de sécurité :**
  - Gestion du PC sécurité en état de crise.
- **Organisation d'une séance de formation :**
  - Formation des agents de l'équipe de sécurité incendie.
- **L'équipe de sécurité incendie :**
  - Organisation, fonctionnement et gestion de l'équipe de sécurité.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Liste ci-dessous

#### VALIDATION :

La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage valide la formation. Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau et une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.



#### PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum

12 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



#### DURÉE

21h

#### INTER



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

#### INTRA



CONDITION DE  
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr

SOMMAIRE / SÉCURITÉ

**LISTE DES MOYENS PÉDAGOGIQUES :**

- ◆ Extincteurs (eau, poudre, Co2) si possible en coupe
- ◆ Robinet incendie armé (en état de fonctionnement)
- ◆ Tête d'extinction automatique à eau. Enregistreur des évènements avec possibilité de lecture.
- ◆ Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- ◆ Appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde
- ◆ Système de sécurité incendie : au minimum, une centrale traditionnelle équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme avec possibilité d'affichage des feux, dérangements, alimentations etc,
- ◆ Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...)
- ◆ Un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement
- ◆ Un clapet coupe-feu équipé
- ◆ Justifier l'emploi d'extincteurs sur feu réel (station feu, aire de feu)
- ◆ Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement)
- ◆ Emploi du téléphone (réception, appel)
- ◆ Registre de prise en compte des évènements (heure, motif, localisation, traitement)
- ◆ Films et vidéos sur l'évolution d'un feu dans une pièce
- ◆ Film/vidéo/CD Rom sur un sinistre réel
- ◆ Système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCM.



**PARTICIPANTS**

**4 stagiaires minimum**

**12 stagiaires maximum**

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



**DURÉE**

**21h**

**INTER**



**RÉSERVEZ VOS DATES SUR**  
**4x-securite.fr**

**INTRA**



**CONDITION DE RÉALISATION**

**contact@4x-securite.fr**



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

**4x-securite.fr**



SOMMAIRE / SÉCURITÉ

**PERSONNES CONCERNÉES :**

Personnel désirant occuper les fonctions de chef d'équipe des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes.

**CONDITIONS PARTICULIÈRES : PRÉ-REQUIS :**

- Diplôme de niveau quatre minimum (BAC) ou,
- Validation des acquis de l'expérience donnant un niveau 4 ou,
- SSIAP 2 avec trois ans d'expérience dans la fonction de Chef d'Equipe de sécurité incendie,
- Qualification PSC 1 ou PSE (de moins de 2 ans) ou SST en cours de validité,
- Aptitude médicale physique spécifique adaptée (de moins de 3 mois).

**OBJECTIF :**

- ◆ Acquérir les compétences nécessaires à l'exécution de la mission de chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes

**PROGRAMME :**

- **Le feu et ses conséquences :**
  - Le feu,
  - Comportement au feu,
  - Mise en œuvre des moyens d'extinction.
- **Sécurité incendie des bâtiments :**
  - Matériaux de construction
  - Etude de cas,
  - Outils d'analyse.
- **Règlementation incendie :**
  - Classement des bâtiments,
  - Dispositions constructives et techniques,
  - Moyens de secours,
  - Visites,
  - Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées.
- **Gestion des risques :**
  - Analyse de risques,
  - Réalisation des travaux de sécurité,
  - Documents administratifs.
- **Conseil au chef d'établissement :**
  - Information de la hiérarchie,
  - Veille réglementaire.
- **Correspondant des commissions de sécurité :**
  - Les commissions de sécurité.
- **Le management de l'équipe de sécurité :**
  - Organiser le service,
  - Exercer la fonction d'encadrement,
  - Notion de droit du travail,
  - Notion de droit pénal.
- **Le budget du service de sécurité :**
  - Suivi budgétaire du service,
  - Fonction achat,
  - Fonction maintenance.



**PARTICIPANTS**

4 stagiaires minimum

12 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



**DURÉE**

231h

**INTER**



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

**INTRA**



CONDITION DE  
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr

SOMMAIRE / SÉCURITÉ

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Liste ci-dessous

VALIDATION :

Epreuve écrite : QCM de 40 questions,

Epreuve orale : Animation d'une séquence pédagogique,

Epreuve pratique : Exercice de gestion du PC en situation de crise,

La validation de ces 3 épreuves par un jury conforme aux dispositions de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié permettra la délivrance du diplôme SSIAP 2.

LISTE DES MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Extincteurs (eau, poudre, Co2) si possible en coupe
- ◆ Robinet incendie armé (en état de fonctionnement)
- ◆ Tête d'extinction automatique à eau. Enregistreur des évènements avec possibilité de lecture.
- ◆ Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- ◆ Appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde
- ◆ Système de sécurité incendie : au minimum, une centrale traditionnelle équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme avec possibilité d'affichage des feux, dérangements, alimentations etc.
- ◆ Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...)
- ◆ Un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement
- ◆ Un clapet coupe-feu équipé
- ◆ Justifier l'emploi d'extincteurs sur feu réel (station feu, aire de feu)
- ◆ Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement)
- ◆ Emploi du téléphone (réception, appel)
- ◆ Registre de prise en compte des évènements (heure, motif, localisation, traitement)
- ◆ Films et vidéos sur l'évolution d'un feu dans une pièce
- ◆ Film/vidéo/CD Rom sur un sinistre réel
- ◆ Système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCM.



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum

12 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



DURÉE

231h

INTER



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE  
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



Sécurité  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



SOMMAIRE / SÉCURITÉ

**PERSONNES CONCERNÉES :**

Personnel titulaire du SSIAP 3 employé en tant que chef de service au sein d'un Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes soumis en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal.  
Le diplôme SSIAP 3 ne doit pas avoir dépassé la date anniversaire de recyclage (date du diplôme ou date du dernier recyclage ou de la dernière remise à niveau s'il y a lieu).

**CONDITIONS PARTICULIÈRES : PRÉ-REQUIS :**

- Diplôme SSIAP 3,
- Qualification PSC 1 ou PSE (de moins de 2 ans) ou SST en cours de validité,
- Attestation employeur justifiant l'emploi de chef de service d'au moins 1 607 heures, durant les trente-six derniers mois.

**OBJECTIF :**

- ◆ Actualiser les compétences nécessaires à l'exécution de la mission de chef d'équipe de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes.

**PROGRAMME :**

- **Réglementation :**
  - Evolution des textes réglementaires.
- **Notion de droit :**
  - Le code civil et le code pénal.
- **Fonction maintenance :**
  - Les contrats de maintenance des installations de sécurité.
- **Etude de cas :**
  - Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou de réaménagement de l'existant.
- **L'accessibilité des personnes handicapées :**
  - Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux personnes handicapées dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 Janvier 2005 et ses décrets d'application.
- **L'analyse de risques :**
  - Identifier les situations de risque de déclenchement d'un incendie et d'accidents corporels,
  - Assurer le suivi et le bon fonctionnement des travaux.
- **Les moyens de secours :**
  - Evolution des textes réglementaires.

**MOYENS PÉDAGOGIQUES :**

Liste ci-dessous



**PARTICIPANTS**

4 stagiaires minimum

12 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



**DURÉE**

21h

**INTER**



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

**INTRA**



CONDITION DE  
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



SOMMAIRE / SÉCURITÉ

VALIDATION :

La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage valide la formation.

Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau et une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.

LISTE DES MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Extincteurs (eau, poudre, Co2) si possible en coupe
- ◆ Robinet incendie armé (en état de fonctionnement)
- ◆ Tête d'extinction automatique à eau. Enregistreur des évènements avec possibilité de lecture.
- ◆ Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- ◆ Appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde
- ◆ Système de sécurité incendie : au minimum, une centrale traditionnelle équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme avec possibilité d'affichage des feux, dérangements, alimentations etc,
- ◆ Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...)
- ◆ Un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement
- ◆ Un clapet coupe-feu équipé
- ◆ Justifier l'emploi d'extincteurs sur feu réel (station feu, aire de feu)
- ◆ Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement)
- ◆ Emploi du téléphone (réception, appel)
- ◆ Registre de prise en compte des évènements (heure, motif, localisation, traitement)
- ◆ Films et vidéos sur l'évolution d'un feu dans une pièce
- ◆ Film/vidéo/CD Rom sur un sinistre réel
- ◆ Système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCM.



PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum

12 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



DURÉE

21h

INTER



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE  
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



Sécurité  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr

# FORMATION 10. SSIAP 3

Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes

Remise à niveau

Page (1/2)



## SOMMAIRE / SÉCURITÉ

### PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel titulaire du SSIAP 3 souhaitant être employé en tant que chef de service au sein d'un Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes n'ayant pas effectué le recyclage triennal avant la date anniversaire (date du diplôme ou date du dernier recyclage ou de la dernière remise à niveau s'il y a lieu.)

### OBJECTIF :

- ◆ Actualiser les compétences nécessaires à l'exécution de la mission de chef d'équipe de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes.

### PROGRAMME :

- **Documents administratifs :**
  - Connaître et mettre à jour les documents administratifs.
- **Commission de sécurité :**
  - Rappels sur la composition et le rôle de la commission de sécurité.
- **Réglementation :**
  - Evolution des textes réglementaires.
- **Notion de droit :**
  - Le code civil et le code pénal.
- **Fonction maintenance :**
  - Les contrats de maintenance des installations de sécurité.
- **Etude de cas :**
  - Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou de réaménagement de l'existant.
- **L'accessibilité des personnes handicapées :**
  - Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux personnes handicapées dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 Janvier 2005 et ses décrets d'application.
- **L'analyse de risques :**
  - Identifier les situations de risque de déclenchement d'un incendie et d'accidents corporels.
  - Assurer le suivi et le bon fonctionnement des travaux.
- **Moyens de secours :**
  - Evolution des textes réglementaires.
- **Organisation d'un service de sécurité incendie :**
  - Gestion du personnel et des moyens du service.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Liste ci-dessous

### VALIDATION :

La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage valide la formation.

Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau et une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.



#### PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum

12 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



#### DURÉE

35h

#### INTER



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
4x-securite.fr

#### INTRA



CONDITION DE  
RÉALISATION  
contact@4x-securite.fr



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



SOMMAIRE / SÉCURITÉ

**LISTE DES MOYENS PÉDAGOGIQUES :**

- ◆ Extincteurs (eau, poudre, Co2) si possible en coupe
- ◆ Robinet incendie armé (en état de fonctionnement)
- ◆ Tête d'extinction automatique à eau. Enregistreur des évènements avec possibilité de lecture.
- ◆ Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- ◆ Appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde
- ◆ Système de sécurité incendie : au minimum, une centrale traditionnelle équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme avec possibilité d'affichage des feux, dérangements, alimentations etc.,
- ◆ Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...)
- ◆ Un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement
- ◆ Un clapet coupe-feu équipé
- ◆ Justifier l'emploi d'extincteurs sur feu réel (station feu, aire de feu)
- ◆ Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement)
- ◆ Emploi du téléphone (réception, appel)
- ◆ Registre de prise en compte des évènements (heure, motif, localisation, traitement)
- ◆ Films et vidéos sur l'évolution d'un feu dans une pièce
- ◆ Film/vidéo/CD Rom sur un sinistre réel
- ◆ Système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCM.



**PARTICIPANTS**

**4 stagiaires minimum**

**12 stagiaires maximum**

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



**DURÉE**

**35h**

**INTER**



RÉSERVEZ  
VOS DATES SUR  
[4x-securite.fr](http://4x-securite.fr)

**INTRA**



CONDITION DE  
RÉALISATION

[contact@4x-securite.fr](mailto:contact@4x-securite.fr)



**Sécurité**  
AUDIT & FORMATION

[4x-securite.fr](http://4x-securite.fr)

